

Tribunal de Sidi M'Hamed
**05 individus placés en détention provisoire
pour trafic de drogues**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7027 - SAMEDI 09 NOVEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Clôture des débats sur le projet
de loi de Finances 2025

**L'adoption est prévue
pour le 13 novembre**

P04

**Folles rumeurs sur une prétendue
suspension du commerce avec la France**

Le Premier ministre dément



Lire en page 03

R07

ORAN

70ème anniversaire de la Révolution du 1er Novembre
Le rôle des Grands invalides mis en exergue

Laïd Rebigua à Oran

Tebboune tient à perpétuer l'esprit de Novembre

Personnes trisomiques

**L'insertion scolaire et professionnelle
au centre d'un forum le 20 novembre**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Assemblée générale d'Interpol

Le DGSN à Glasgow pour les travaux de la 92ème session annuelle



Le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui a pris part aux travaux de la 92ème session annuelle de l'Assemblée générale de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol), du 4 au 7 novembre à Glasgow (Royaume-Uni), à la tête d'une délégation composée de cadres supérieurs de la sûreté nationale, a indiqué jeudi un communiqué de la DGSN. Des séances-débats ont marqué les travaux de cette session, lors desquelles les experts internationaux en sécurité ont abordé les dimensions futures de l'action policière internationale dans le cadre de l'organisation +Interpol+, ainsi que les programmes mondiaux relatifs aux stratégies de coopération entre les Etats membres,

face à l'escalade de la criminalité organisée et compte tenu de la nécessité de s'adapter aux nouveaux procédés criminels", précise-t-on de même source. Cette session a été marquée également par "l'élection du nouveau Secrétaire général d'Interpol, Valdecy Urquiza, du Brésil qui succède à Jürgen Stock, dont le mandat est arrivé à terme". En marge de sa participation aux travaux de l'assemblée générale, M. Badaoui a tenu "des rencontres bilatérales avec les chefs de délégations policières de la Corée du Sud, de la Russie, d'Iran, d'Inde, de Turquie et d'Allemagne", sur "les voies et moyens de consolider les mécanismes de coopération policière et de renforcer l'échange d'expertises".

Salon du Crédit, du Leasing et de l'Investissement Ooredoo sponsor de la 1ère édition du salon «Tasshil»



Ooredoo Algérie prend part, en tant que sponsor, à la première édition du Salon du Crédit, du Leasing et de l'Investissement «Tasshil», qui se tient entre le 07 et 10 novembre au Palais des Expositions SAFEX d'Alger. Le Salon Tasshil constitue une opportunité incontournable pour les entreprises souhaitant présenter leurs produits et services. Il offre une plateforme unique qui attire les acteurs clés du secteur du crédit, de l'in-

vestissement, ainsi que les experts en solutions de paiement. Cet événement représente une excellente occasion de mise en réseau, permettant aux exposants des divers secteurs notamment des finances de se connecter directement avec des professionnels influents et des décideurs dans des domaines spécifiques à l'image des entreprises majeurs, des fournisseurs de solutions technologiques et des experts en conformité et en réglementation.

Abdelhak Saihi

Les personnels de la santé bénéficieront d'un statut particulier avantageux

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a indiqué, jeudi à Alger, que le statut particulier des personnels de la santé comportera des mesures avantageuses, notamment en ce qui concerne la valorisation de la carrière professionnelle des personnels du secteur. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Saihi a précisé que "les personnels du secteur de la santé bénéficieront d'un statut particulier prévoyant des mesures avantageuses qui permettront la valorisation de leurs carrières professionnelles". "Nous tâcherons d'augmenter le nombre de méde-

cins spécialistes, notamment les radiologues, les réanimateurs et les gynécologues", a dit le ministre, assurant qu'"ils bénéficieront d'avantages et d'incitations dans le cadre du nouveau statut particulier du secteur". A des questions concernant la réalisation de structures de santé dans certaines communes de M'Sila, Mostaganem et Tébessa, M. Saihi a rappelé les efforts consentis par l'Etat dans ce sens, notamment à travers la réalisation d'hôpitaux et de cliniques spécialisées. Il a également évoqué l'inscription de nouveaux projets, en plus des projets actuellement à un stade avancé de réalisation.

FAO

L'Algérie participe à la 47ème session de la CGPM à Rome



L'Algérie prend part aux travaux de la 47ème session de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM), relevant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui se tient à Rome (Italie), du 4 au 8 novembre courant, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques. La délégation algérienne est composée du conseiller du ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, chargé de la coopération internationale, du directeur du contrôle des activités de pêche et d'aquaculture et de la réglementation du marché des productions

halieutiques, ainsi que le directeur du développement de la pêche. Lors des travaux de cette session, il a été procédé à la présentation d'un exposé sur les progrès réalisés en matière de coopération outre des rapports concernant les activités menées entre les sessions 2023 et 2024, présentés par le Comité scientifique consultatif des pêches, le Groupe de travail sur la Mer Noire, le Comité scientifique consultatif de l'aquaculture, ainsi que le Comité d'application, précise la même source. La question de la gestion des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et en Mer Noire a également été abordée, ajoute le ministre dans son communiqué.

Pour les lignes longues distances

La SNTF lance un service de réservation électronique

La Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) a annoncé, jeudi, le lancement du service de réservation électronique des billets qui sera dans un premier temps appliqué sur la ligne Alger-Oran-Alger (train de 8h00). La SNTF a précisé dans un communiqué que ce service sera progressivement étendu pour couvrir toutes les lignes. La réservation électronique des billets s'effectue sur le site officiel de la SNTF, "en fonction du nombre de places disponibles et au moins un jour avant la date du voyage", ajoute la même source.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.
Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Folles rumeurs sur une prétendue suspension du commerce avec la France

Le Premier ministre dément

Par B.Habib

Il est étonnant que l'Algérie et l'accord de 27 décembre 68 soient devenus une sorte d'épouvantail que les nostalgiques de l'Algérie Française tentent à chaque fois de l'agiter, pour nous faire peur ou exercer une pression. Cette épée de Damoclès que la France brandit à chaque fois sur l'Algérie, dès que ses propres intérêts se retrouvent ligotés par la gouvernance sage et perspicace des décideurs algériens. L'ex-ambassadeur de France en poste en Algérie, Driencourt ou le Bob Denard en col blanc, semble depuis un certain temps prendre en grippe l'Algérie sur laquelle d'ailleurs, il n'hésite pas un instant à déverser sa bile et son venin.

Après avoir tenté de minimiser l'Accord de 1968, Xavier Driencourt s'en prend cette fois sur les relations commerciales algéro-françaises, enfourchant, par là, le discours haineux de l'extrême droite qui appelle à reconsidérer l'Accord et à jeter le discrédit sur les intentions de l'Algérie de rompre ses relations commerciales avec son pays. Cette sortie, pour le moins inattendue de Driencourt et dont le seul objectif n'est autre que de mettre de l'huile sur le feu, intervient dans un contexte où une certaine classe raciste en France tente, faute d'imagination ou de programme électoral réel, de se redéployer, en faisant de la question de l'immigration un chargement d'un fusil à l'épaule. Evidemment, Driencourt ne rate pas une occasion dès qu'un microphone de té-

lévision ou plateau d'obédience raciste et on s'esclaffe forcément en entendant ses insanités et ses propos provocateurs et diffamatoires sur l'Algérie. Cet expert en désinformation poursuit sa sale besogne en essayant d'être décoré de galons pour d'utopiques et mensongers services qu'il croit bien faire de rendre à la France qui l'a pourtant renvoyé au tapis. L'Algérie a catégoriquement rejeté les informations relayées par Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France à Alger. L'ex-ambassadeur a en effet allégué que l'Algérie aurait suspendu le commerce avec la France. «Suite aux allégations mensongères, colportées par l'ancien ambassadeur de France à Alger, dans son délire haineux et coutumier à l'égard de l'Algérie, au sujet de prétendues mesures restrictives au commerce, la cellule de Communication auprès du Premier ministre tient à apporter un démenti catégorique à ces informations erronées et totalement infondées», a annoncé le Premier ministre via un communiqué de l'APS, en réaction au propos de Driencourt.

Le communiqué du Premier ministre s'appuie sur le fait que l'ex-diplomate français a fondé ses affirmations sur un document non authentifié circulant sur les réseaux sociaux, prétendant que l'Algérie et la France avaient bloqué leurs importations et exportations. Dans un message publié mercredi sur X, Driencourt a écrit: «Pour remercier la France, l'Algérie décide de bloquer toutes les importations françaises et

les exportations vers la France. Nous sommes décidément aveugles». Cependant, Cette déclaration n'a aucun fondement officiel. Les autorités algériennes, par la voix de la cellule de communication du Premier ministre, ont ainsi clarifié la situation et affirmé qu'aucune restriction de ce type n'a été prise. Il est donc demandé de ne pas accorder foi aux informations circulant sur les réseaux sociaux, jugées infondées et émanant de sources non officielles.

Les rumeurs de suspension des domiciliations bancaires pour les transactions commerciales entre l'Algérie et la France ont suscité une inquiétude parmi les entreprises des deux pays, craignant des effets significatifs sur l'approvisionnement en biens français ainsi qu'une interruption des exportations algériennes. Cependant, à ce stade, il n'y a aucune confirmation de telles mesures. Les autorités invitent donc les acteurs économiques à poursuivre leurs activités normalement, sans céder à la panique engendrée par de fausses informations. Cet incident intervient dans un contexte de tensions parfois fluctuantes entre l'Algérie et la France, mais les deux nations maintiennent jusqu'à présent des liens commerciaux solides et durables. Les autorités algériennes insistent sur l'importance de ne pas tirer de conclusions hâtives, et de ne pas baser les décisions économiques sur des rumeurs, particulièrement lorsque celles-ci peuvent affecter la stabilité des échanges entre les deux pays.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Le venin de Xavier Driencourt

Dans sa réponse aux allégations débilites et tout à fait inexactes de l'ancien ambassadeur de France en Algérie, le Premier ministre était catégorique et direct. Et, j'aimerais bien reprendre le texte du communiqué à peu près dans son intégralité : «L'Algérie dément les allégations de l'ex-ambassadeur concernant des prétendues mesures restrictives. Avant d'ajouter, avec précisions, qu'elles sont colportées par un ancien ambassadeur dans son délire haineux et coutumier à l'égard de l'Algérie». Pour ceux qui ne connaissent pas bien Driencourt, et bien, c'est un gars mi-figue mi-raisin. Cela voudrait qu'il est mi-diplomate mi-officier de renseignements (entre nous, c'est espion). Serait-il un espion dans une peau de diplomate? Ou bien, serait-il un diplomate avec des missions surnaturelles d'un officier de renseignements. C'est une grande gueule qui parle trop et sans réserve, en transgressant les lois et les mesures de retenues propres à un diplomate comme à un espion. Pour être plus précis dans le jugement, devrai-je dire que Driencourt représente le type même de l'homme politique français qui n'est pas toujours convaincu que l'Algérie soit un pays libre, indépendant et souverain, depuis plus de soixante ans. Il fait partie de cette catégorie de Français imbibés de nostalgies pour l'Algérie française. Certes, il n'a jamais déclaré ça explicitement. Mais, il l'a fait et l'acte est plus crédible que le verbe... Pour apprendre ou convaincre un énergumène français de respecter la souveraineté du pays des martyrs, il faudrait simplement le renvoyer chez lui, pour ne jamais remettre le pied en Algérie. Par la même occasion, ça serait un message pour le gouvernement français que dorénavant, il tâchera d'envoyer des diplomates respectables et respectueux dont l'esprit serait dégagé de tous ces préjugés dépassés par le temps. Driencourt avait, rappelle-t-on, joué un grand rôle, afin de maintenir en selle, le régime déchu d'avant 2019. Afin de connaître ce que pensait sincèrement Driencourt sur l'Algérie, il faudra lire et bien lire son livre paru en 2022 : L'énigme algérienne: Chroniques d'une ambassade à Alger. Il est nommé ambassadeur de France à Alger à deux reprises entre 2008 et 2020..au fait, il n'a jamais appartenu «officiellement» aux services de renseignements français. Mais il avait occupé au ministère des Affaires étrangères, plusieurs postes de responsabilité au service du chiffre, des communications et du traitement de l'information entre 1991 et 1993. En 2023, il rejoint un «comité stratégique» du média d'extrême droite Livre noir. C'est à vous donc, d'en faire la conclusion...

Sécurisation des établissements scolaires et leurs abords

Les services de police suivent un plan d'action étudié

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a affirmé, jeudi à Alger, que la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) veillait à la sécurisation des établissements scolaires et de leurs abords suivant un "plan d'action étudié" qui repose sur une approche alliant aspect opérationnel et prévention. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Merad a précisé que la DGSN "veille à sécuriser les établissements scolaires et leurs abords en coordination avec différents acteurs", à travers "des dispositifs spécifiques suivant un plan d'action étudié qui repose essentiellement sur une approche alliant aspect opérationnel et prévention". Il a en outre indiqué que "la protection des établissements scolaires vient en tête des priorités pour veiller à la sécurité des élèves et de la communauté éducative, réunir les conditions optimales pour l'acquisition des connaissances et renforcer le sentiment de sécurité chez les parents", ajoutant que les équipes de la Sécurité nationale "restent en état d'alerte face à toute urgence signalée par les responsables de ces établissements". "Cette approche repose également sur la sensibilisation et la diffusion de la culture sécuritaire auprès des élèves

et des équipes éducatives, à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation axées sur les phénomènes de la violence en milieu scolaire, les risques liés à la consommation de drogues et de psychotropes et les nouvelles menaces cybernétiques, tout en impliquant la société civile dans la prévention", a ajouté le ministre. Evoquant ces risques, M. Merad a réaffirmé que "les tentatives d'inonder notre pays de psychotropes et de drogues participent d'une campagne malveillante ciblant la jeunesse", insistant sur "l'impératif pour l'ensemble des acteurs et composantes de la société, notamment la famille, la mosquée, les associations, l'école et les médias, d'accompagner les efforts des corps de sécurité, en vue de contrecarrer ces campagnes malveillantes et sensibiliser les jeunes aux dangers des drogues". S'agissant de la sécurité dans les nouvelles cités, le ministre de l'Intérieur a souligné que "les pouvoirs publics accordent un intérêt majeur à la protection des citoyens et de leurs biens à travers tout le territoire national, car saisissant l'importance des défis sécuritaires actuels". "Face aux défis que représentent l'importante croissance démographique et le développement urbain dans notre pays, il a été nécessaire d'assurer une couverture sécuritaire adaptée consacrant le principe de la police de proxi-

mité, en rapprochant les infrastructures sécuritaires du citoyen", a-t-il soutenu. Le ministre a, par ailleurs, fait savoir que son département avait "adopté un plan intégré pour doter les circonscriptions administratives, créées en 2019, des ressources humaines et matérielles nécessaires", leur permettant ainsi de "s'acquitter de leurs missions au service du citoyen et de prendre en charge les préoccupations en matière de développement de manière optimale".

Chaîne d'approvisionnement en médicaments Création d'une cellule de veille pour éviter les fluctuations

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a annoncé, mardi à Alger, la création d'une cellule de veille chargée de gérer une plateforme numérique relevant de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour éviter les fluctuations dans la chaîne d'approvisionnement en médicaments. Lors d'une visite dans certaines structures relevant du secteur de la santé à Alger, M. Saihi a souligné que cette cellule qui travaille sur une plateforme numérique au niveau de la PCH se chargera de la coordination entre les différentes structures de santé, à l'instar des hôpitaux pour assurer une prise en charge rapide des problèmes d'approvisionnement en médicaments. Il a souligné que le stock de médicaments au niveau de la PCH est "sûr" et a permis d'assurer la disponibilité de "94% des médicaments anticancéreux". A cette occasion, le ministre a révélé qu'"une assiette a été dégagée pour la construction d'un hôpital d'une capacité de 120 lits au niveau de la circonscription administrative de Dar El Beida (Alger)" en renforcement du système de santé. Lors de cette visite, M. Saihi s'est enquis des prestations sanitaires dispensées par la polyclinique de Dar EL Beida "Djennad Omar". Il a, en outre, visité le siège de la PCH et inauguré une clinique spécialisée en santé mentale relevant du secteur privé.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Trump s'attaque au pétrole «cher»!

Les prix du pétrole ont chuté vendredi, influencés par l'anticipation d'une guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine après l'élection de Donald Trump. Le baril de Brent pour livraison en janvier a reculé de 1,61 % à 74,41 \$, tandis que le WTI américain pour livraison en décembre a baissé de 1,88 % à 72,25 \$. « Les marchandises chinoises exportées vers les États-Unis valent entre 400 et 500 milliards de dollars par an », ce qui fait de la Chine, pays de Donald Trump, le premier partenaire commercial de la Chine, rappelle John Evans du PVM à l'AFP. Déjà affectée par une reprise économique difficile, la Chine voit ses perspectives économiques ternies, impactant la demande mondiale de pétrole. La présidence Trump pourrait également favoriser une hausse de la production américaine, contribuant ainsi à une offre plus abondante sur le marché pétrolier. L'industrie pétrolière américaine anticipe avec intérêt une possible administration Trump, perçue comme favorable au secteur. Donald Trump promet en effet de stimuler la production nationale de pétrole et de gaz, accusant Joe Biden de restreindre cette industrie. Les dirigeants du secteur espèrent ainsi une collaboration facilitée et un environnement politique plus souple, selon Geo-AFP. Cependant, la hausse de la production pourrait accentuer l'excès d'offre sur un marché déjà saturé, ce qui risquerait de faire chuter davantage les prix du pétrole. De plus, les actionnaires des compagnies pétrolières sont réticents à une augmentation de la production, craignant une baisse de leurs profits. "Je pense qu'ils vont arriver à leurs fins", estime néanmoins Bill O'Grady de Confluence Investment Management au sujet du gouvernement Trump, et "faire augmenter la production et baisser les prix". L'analyste table sur un cours du WTI à 50 dollars, contre plus de 70 actuellement. L'éventualité de droits de douane élevés, envisagés par Trump contre la Chine, pourrait également affecter la demande mondiale en produits pétroliers, déprimant davantage les prix. Enfin, l'abandon des mesures climatiques de Biden pourrait favoriser les énergies fossiles, mais à long terme, le désinvestissement dans les énergies renouvelables pourrait finir par faire remonter les prix du pétrole.

Finances

Nouvelle approche pour améliorer le taux de change du dinar

Le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd, a indiqué, mercredi à Alger, qu'une réflexion était en cours pour concevoir une nouvelle approche visant à améliorer le taux de change du dinar algérien, ce qui contribuera au renforcement du développement économique. Cette annonce a été faite lors d'une séance plénière à l'APN, consacrée à la réponse aux questions des députés concernant le projet de loi de finances 2025, tenue sous la présidence du président de l'Assemblée, en présence de membres du Gouvernement. La détermination du taux de change repose sur plusieurs critères économiques et les objectifs de stabilité monétaire, avec un panier de devises comme référence, a expliqué le ministre, précisant qu'une "réflexion est en cours pour concevoir une nouvelle approche visant à améliorer le taux de change et la valeur du dinar, ce qui renforcera la cadence du développement économique". La détermination de la valeur du dinar relève des prérogatives de la Banque d'Algérie, qui habilite le Conseil monétaire et bancaire, en tant qu'autorité monétaire, à définir les objectifs de la politique du taux de change, les modalités de régulation et le mode d'organisation du marché, a fait savoir le ministre. Concernant l'allocation touristique, il a rappelé les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'effet d'augmenter sa valeur, indiquant que cette allocation "sera fixée par la Banque d'Algérie conformément à ses prérogatives déterminées par la loi monétaire et bancaire".

Clôture des débats sur le projet de loi de Finances 2025

L'adoption est prévue pour le 13 novembre

Par Nadira FOUAD

Un rapport sur l'évolution de la situation économique du pays et sur l'orientation des finances publiques est en gestation et sera rendu public au début du premier trimestre de la prochaine année. En attendant, les débats sur les dispositions du projet de loi de Finances 2025 ont été clôturés, tard dans la soirée de ce dernier mercredi par les interventions des chefs des groupes parlementaires FLN, MSP, RND, EL MOUUSTAKBAL et ainsi que les indépendants, dans un hémicycle quasi vide où les élus avaient déserté l'institution qui examine un projet de loi d'extrême urgence et d'importance pour le pays, considéré par les experts comme étant le plus important de l'histoire de l'Algérie et qui vise à la réduction du déficit public à 5% du PIB dès 2025. Cependant, la dite LF, signalons-le, table sur un budget colossal de 16.000 milliards de DA (...), la croissance économique de l'Algérie devrait atteindre 4,5 % en 2025, tandis que la croissance hors hydrocarbures serait de l'ordre de 5%, selon les prévisions et les dispositions de ladite loi qui sera soumise, pour option, le mercredi 13 novembre prochain. Le premier argentier du pays a tenté de répondre aux interrogations des uns et des autres, soulevées pendant les deux journées où ledit projet était soumis en plénière, avant de clôturer cette 3ème plénière par les interventions des chefs de groupes parlementaires, sous la présidence de Cheikh Berbera. Quant à la problématique du prix référentiel du baril, plafonnant les 60 dollars comme à l'accoutumée, le ministre des Finances a imputé ceci, au fait que l'adoption d'un prix de référence fiscal du baril de pétrole, estimé à 60 dollars comme base à l'élaboration du projet de loi de finances 2025, répond à des besoins de prudence budgétaire, eu égard à la baisse attendue des prix pétroliers mondiaux durant l'exercice à venir. Quant à l'investissement, la création de richesses et à l'apprécia-

tion du dinar, pour Laaziz Faïd, il sera question incessamment de la mise en place de bureaux de change et l'augmentation prévue de l'allocation touristique car selon ses réponses aux interrogations des députés, ces dossiers d'extrême importance relèvent plus précisément des compétences de la Banque d'Algérie qui œuvre actuellement à mettre en place les politiques et procédures y afférentes pour trouver des solutions aux revendications des citoyens algériens. Parmi ces réponses, le premier argentier du pays a fait référence à la gestion des dépenses publiques et le creusement des déficits budgétaires et du Trésor (...), la dette publique, évaluée à 49,61% du Produit intérieur brut (PIB) en 2024, demeure limitée dans des proportions maîtrisables comparativement à de nombreux pays, d'autant qu'elle est constituée à plus de 99% de dettes internes, ce qui offre une bonne marge de manœuvre en termes de dépenses budgétaires et de financement des déficits, a-t-il rétorqué devant l'Assemblée. Le gouvernement, poursuit-il, déploie de nombreuses mesures dont celles portant sur l'élargissement de l'assiette fiscale et la lutte contre les phénomènes de fraude et d'évasion fiscale pour l'optimisation de la mobilisation des ressources et partant, la réduction graduellement ces déficits, tout en disposant actuellement de moyens pour assurer leur couverture à travers, entre autres, les prélèvements sur le Fonds de régulation des recettes (FRR). Ce fonds d'affectation spécial ouvert dans les écritures du Trésor public et alimenté annuellement par des plus-values de la fiscalité pétrolière, affichait un solde positif de plus de 3.687 milliards de DA à la fin de l'exercice écoulé et devra engranger un montant supplémentaire de 500 milliards de DA à la clôture de 2024, ce qui permettra de faire face en partie au déficit du Trésor (...). Sur un autre plan et en réponse aux questionnements de certains députés quant à l'avancement du processus

de numérisation, Laaziz Faïd a fait savoir aux présents qui l'interpellaient sur cet aspect que le secteur des finances a effectué des grandes réalisations et de grands progrès dans ce domaine d'où la mise en place du Centre d'information et des réseaux de télécommunications des Douanes, ainsi que la numérisation des Conservations foncières et la mise en place de la plateforme Djibayatic, au niveau de 43 Centres des impôts (CDI) et 42 Centres de proximité des impôts (CPI), ainsi que la Direction des grandes entreprises (DGE). Le portail Moussahamatic, destiné à simplifier les démarches et obligations fiscales des contribuables, a déjà été généralisé au niveau de 266 recettes des impôts à travers 32 wilayas. L'avancement rapide du processus de la numérisation, permettra de disposer de données suffisamment détaillées et précises pour présenter à l'avenir, avant la fin du premier trimestre de chaque exercice budgétaire, un rapport sur l'évolution de la situation économique du pays et l'orientation des finances publiques, tel que réclamé, lors des débats sur le PLF 2025, par la Commission des finances et du budget de la Chambre basse. La lutte implacable contre le marché parallèle des devises et l'avenir du square, le ministre des finances a rassuré que celui-ci a nécessité la conjugaison des efforts et notamment la contribution et l'implication de toutes les institutions en vue d'instaurer les conditions d'une régulation plus efficiente de la sphère commerciale domestique. En définitive, il y a lieu de rappeler que toutes les interrogations des élus et des chefs des groupes parlementaires étaient axées exclusivement sur le volet social, la dimension sociale et à Laaziz Faïd, ministre des Finances, de leur répondre par la poursuite des efforts par le Gouvernement, dans la préservation du pouvoir d'achat des Algériens et par la maîtrise de l'inflation galopante par, dit-il, la réduction des produits alimentaires de première nécessité.

Pour parachever les travaux

Près de 18.000 logements attribués à des promoteurs publics

Près de 18.000 logements, dont les travaux de réalisation ont été initialement confiés à des promoteurs privés en difficulté, ont été attribués à des promoteurs publics en vue de leur parachèvement, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une plénière à l'APN consacrée aux questions orales, présidée par Abderrezak Touati, vice-président de l'APN, le ministre a précisé que ces quelque 18.000 logements ont été attribués à des promoteurs publics en vue de leur parachèvement, après retrait des projets aux promoteurs privés en difficulté. Parmi ces logements, 3.429 ont été confiés aux Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI), 12.769 à l'Agence nationale d'amélioration

et de développement du logement (AADL), et 3.227 aux agences immobilières de wilayas. Les projets de logements publics aidés (LPA) ayant accusé un retard en raison de la défaillance des promoteurs privés, sont passés de 95.000 unités en 2020 à près de 38.000 unités actuellement, après l'intervention de l'Etat pour parachever et relancer ces projets en difficulté, a relevé le ministre, ajoutant que d'autres projets sont en cours de traitement au niveau de la justice ou en attente de finalisation des procédures juridiques nécessaires à la résiliation des contrats et à la réattribution des projets. Par ailleurs, le ministre a fait état de 10.796 entreprises agréées et inscrites sur le tableau national des promoteurs immobiliers. Toutefois, en raison de la défaillance et du manque de perfor-

mance de certaines entreprises, "le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) a retiré l'agrément de 1865 entreprises au niveau national". Concernant les mesures prises pour éradiquer les constructions contenant de l'amiante, le ministre a expliqué que cela représente un objectif prioritaire en raison "des dangers de cette matière", soulignant que ses services, en collaboration avec les services concernés et l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC) ont recensé 3.797 unités au niveau national. Pour ce qui est de l'éradication de l'habitat précaire et le relogement des habitants des bidonvilles, M. Belaribi a affirmé qu'un total de 389.000 logements publics locatifs a été alloué à cette opération à travers les pays.

Environnement

Vers un contrôle renforcé des carrières

Le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a affirmé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que ses services veillaient à assurer la conformité des carrières opérant sur le territoire national, aux normes environnementales, à travers l'intensification des opérations de contrôles. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, tenue sous la présidence du vice-président de l'APN, Souleyman Zerkani, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar, et de membres du Gouvernement, Mme Dahleb a fait savoir que les directions de l'environnement des wilayas, multiplieraient leurs visites sur terrain pour contrôler

et inspecter les carrières, en vue de faire respecter les normes et prendre les mesures nécessaires pour la préservation de l'environnement et de la santé des citoyens. Elle a rappelé, dans ce cadre, que les directions de l'environnement avaient effectué, dans le cadre des commissions de wilaya chargé du contrôle des entreprises classées ou dans le cadre des commissions mixtes en collaboration avec les services concernés, notamment l'Agence nationale des activités minières (ANAM), la direction de l'énergie et des mines, la Gendarmerie nationale et les APC, des opérations de contrôle des carrières afin de s'enquérir des impacts négatifs engendrés par leurs activités. Les dites commissions avaient émis une série de recommandations inspectées dont l'arrosage

régulier des carrières et des chemins adjacents, l'implantation des arbres à l'intérieur comme à l'extérieur des carrières, a fait savoir la ministre. Il a été recommandé également l'ouverture des issues spéciales au niveau des autoroutes au vu du trafic intense des camions générant la poussière. S'agissant du projet de la nouvelle loi relative à la gestion des déchets ménagers, la ministre a fait savoir qu'il serait prochainement présenté devant le parlement. Elle a, à cet égard, indiqué que la loi en vigueur, remontant à 24 ans, ne répondait, désormais, plus à la réalité environnementale, affirmant que le nouveau texte de loi, définissait les déchets comme matières premières valorisables, devant être exploités dans le cadre de l'économie circulaire.

AADL 3

Elaborer des plans d'aménagement des pôles urbains

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a souligné jeudi à Alger la nécessité d'élaborer des plans d'aménagement des pôles urbains qui seront bâtis dans le cadre de l'AADL 3, selon une nouvelle vision à même d'améliorer le cadre de vie de la population. M. Belaribi, a tenu ces propos lors d'une séance de travail au siège de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), en présence du Directeur général de l'AADL et de ses cadres, en sus des directeurs de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction des wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida et Tipasa, selon un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion, il a été notamment évoqué le dossier de l'AADL 3 dans les wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida et Tipasa ainsi que le volet relatif à la mise à disposition des assiettes foncières pour ces logements et l'examen des plans d'aménagement proposés, impliquant notamment la réalisation d'espaces réservés aux activités sportives et culturelles en vue de renforcer la vie sociale, selon la même source. Dans ce cadre, le ministre a ordonné l'élaboration de plans avec une vision prospective qui repose sur une étude scientifique, visant à équiper les pôles urbains de toutes les infrastructures publiques nécessaires, à répartir les espaces disponibles de manière à créer de nouveaux domaines, et à définir les différents lieux d'activités de sorte à assurer le confort des habitants et à faciliter leur accès aux services, à même d'augmenter l'attractivité des quartiers résidentiels et d'assurer la durabilité. Cette complémentarité de la technologie et de la recherche scientifique offre une approche novatrice et avancée pour les projets de logements AADL 3, garantissant un environnement de vie intégré qui améliore la qualité de vie des souscripteurs de ce programme. Le ministre a ordonné aux directeurs de formuler quatre propositions pour les plans d'aménagement en définissant la capacité d'accueil des logements, et de réaliser une étude sur la nature du sol. Une compréhension approfondie de la situation du

sol permettra de déterminer le niveau de profondeur requis pour les fondations et la compatibilité des bâtiments avec l'étude réalisée. Les modalités de raccordement des pôles aux différents réseaux tels que le gaz, l'électricité, les réseaux d'assainissement et d'eau, avec l'impératif de coordonner avec les autorités locales pour déterminer les lieux de dépôt des terres excavées sans entraver la rapidité de l'exécution des projets, ont également été évoquées. A l'occasion, les deux bureaux d'études, à savoir le "Centre national d'études et de recherches intégrées du bâtiment (CNERB)" et le "bureau d'études et de réalisation urbaine (URBOR), - Blida -", ont présenté deux études cohérentes qui s'alignent sur la vision future du projet AADL3, a ajouté le communiqué. Un exposé sur les enveloppes financières estimatives pour les différents projets d'aménagement proposés, avec l'élaboration d'un plan pour surmonter tout obstacle à la réalisation des travaux, a été présenté. Concernant, l'opération d'inscription au programme AADL 3, un exposé a été présenté sur le contrôle permanent du nombre de souscripteurs au niveau de la base de données. Selon les données, il a été recensé 1440340 inscrits via la plateforme

numérique d'inscription au programme AADL 3. Toutefois, après lancement des opérations d'enquête au niveau des différents fichiers nationaux pour s'assurer des conditions d'éligibilité des inscrits via la plateforme numérique, le traitement des dossiers, ce chiffre a été revu pour atteindre 1024342 inscrits répartis à travers l'ensemble du territoire national. D'après le communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, le nombre d'inscrits ayant été acceptés dans quelques wilayas à titre d'exemple est comme suit : Alger 252000, Oran 86400, Blida 45500, Chlef 18184, Laghouat 3887, Batna 26619, Béchar 1403, Tlemcen 19315, Annaba 26 122, Constantine 36 245, Bejaia 20811, Ouled Djellal 533. Lors de la séance de travail, la plateforme numérique a aussi été évoquée, afin de s'assurer qu'elle est prête à traiter le dossier AADL 3, permettant ainsi de contacter les souscripteurs dans le but de compléter leurs dossiers d'inscription. Outre AADL 3, le volet relatif à la clôture du programme AADL 2, a été également soulevé, avec une présentation des chiffres concernant les souscripteurs n'ayant pas encore reçu leurs logements ou les titres d'affectation.

Tablettes électroniques dans les écoles

Le ministère de l'Education s'emploie à généraliser l'utilisation

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel s'employait à généraliser l'utilisation des tablettes électroniques dans les écoles. "Dans le cadre de la coordination gouvernementale, le ministère de l'Education nationale s'emploie activement à permettre à tous les élèves d'utiliser aussi largement que possible les tablettes électroniques", a précisé le ministre lors d'une séance plénière à l'APN, consacrée aux questions orales. Cette démarche "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée le 22 septembre 2024", notamment concernant "l'adoption et la généralisation des tablettes électroniques à la place des cartables en atteignant au moins 50% d'ici la fin de l'année scolaire actuelle". A cette occasion, M. Belaabed a rappelé les mesures prises par le ministère ces dernières années pour "alléger le poids des cartables des élèves du cycle primaire", précisant que la généralisation de l'utilisation des tablettes "fait l'unanimité auprès des enseignants et des parents". Répondant à une question sur "la surcharge" constatée dans certains établissements scolaires, le ministre a reconnu qu'elle "touche certains groupes pédagogiques dans les établissements", mettant en avant "les mesures organisationnelles et pédagogiques prises par le ministère à cet effet".

Accidents de la circulation

74 morts et 247 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétence, 74 morts et 247 blessés dans 162 accidents de la route survenus au courant de cette semaine. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la GN, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était "la principale cause de ces accidents", dont 35 sont dus à l'excès de vitesse, 19 à la conduite à gauche, 18 aux dépassements dangereux et 17 au non respect de la distance de sécurité, tandis que 19 accidents ont été causés par des piétons. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes (11 accidents), suivie des wilayas de Blida et Ain Defla (9 chacune), précise la même source. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir "une hausse" du nombre d'accidents (+11), de morts (+30) et de blessés (+25) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, M. Amrani a appelé les usagers de la voie publique au respect du code de la route.

Tribunal de Sidi M'Hamed

05 individus placés en détention provisoire pour trafic de drogues

Cinq individus ont été placés en détention provisoire dans une affaire de saisie de plus de 482 kg de kif traité au niveau de l'autoroute jouxtant la ville de Boufarik, a indiqué jeudi un communiqué du parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed (Alger) à compétence territoriale étendue. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le parquet de la République près le tribunal de Sidi M'Hamed à compétence territoriale étendue porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes de drogues et de blanchiment de leurs revenus criminels, le pôle pénal spécialisé a traité une affaire liée à la saisie d'une quantité globale de drogues de type cannabis, estimée à plus de 482 kg, et de deux (2) véhicules, au niveau de l'autoroute jouxtant la ville de Boufarik", a précisé la même source. L'enquête préliminaire réalisée par le service central de lutte contre le trafic illicite de drogues a permis "l'arrestation de cinq (5) suspects qui ont été présentés devant le parquet de la République, le 6 novembre 2024, et l'ouverture d'une instruction judiciaire à leur encontre pour possession, acquisition, vente, stockage, distribution et transport de drogues en bande criminelle organisée, importation illicite de drogues et blanchiment en bande criminelle organisée", selon le document.

Escroquerie sur les réseaux sociaux

Appel à témoins concernant 02 individus

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, ont lancé un appel à témoins concernant deux (2) individus accusés d'escroquerie sur les réseaux sociaux, pour inciter les victimes à déposer plainte ou à faire une déposition dans cette affaire, a indiqué jeudi, un communiqué des mêmes services. "En vertu des dispositions de l'article 17 du code de procédure pénale et de l'autorisation délivrée par monsieur le Procureur de la République près le tribunal de Ras El Oued, le Groupement territorial de la Gendarmerie Nationale de Bordj Bou Arreridj, informe les citoyens de l'arrestation de deux individus suspects dans une affaire d'escroquerie sur les réseaux sociaux, via les pages "SILINA TOUR" et "Nebras Tours", précise le communiqué. A cet effet, "le Groupement territorial de la GN de Bordj Bou Arreridj lance un appel à toute personne ayant été victime d'escroquerie de la part des administrateurs de ces deux pages à se présenter devant Monsieur le procureur de la République près le tribunal de Ras El Oued ou à se rapprocher des services de la Gendarmerie à travers le territoire national pour déposer plainte ou faire une déposition", conclut le communiqué.

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذ: مولاي علي بوزيان
الموتق بوهان زمر رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
إنشاء نشاط ثانوي
الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة واست سلايمة
رأسمالها الاجتماعي: 10.000.000 دج
مقرها الاجتماعي بلدية طافراوي مجموعة ملكية رقم 27 قسم 01 القطعة رقم A
وهان
السجل التجاري رقم: 23 ب 1124707 - 31/00 المؤرخ في 2024/06/10
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 03 نوفمبر
2024 المسجل بصفة قانونية، قرر الشريك إنشاء نشاط ثانوي كائن بدائرة وادي
تليلات بلدية طافراوي المكان المسمى حمو علي، قسم 01 مجموعة ملكية رقم:
25 وهان، تمارس فيه النشاطات التالية: (109.218) مؤسسة الترقية العقارية
(503207) تجارة بالتجزئة للمعادن، المواد المعدنية والحديدية (513.204)
تجارية بالتجزئة للتجهيزات والماكينات القديمة (513206) تجارة بالتجزئة
لمختلف المنتجات القديمة (619.102): جمع النفايات الهامدة (619.103): جمع
النفايات الخاصة نشاط منظم. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني
للسجل التجاري بوهان.

للنشر / الموتق
09.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
حضوريا وفي أول درجة، في الشكل: قبول إعادة السير في
الدعوى. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في
الموضوع الصادرين عن محكمة و قسم الحال بتاريخ
2023/05/09 تحت رقم فهرس 23/01325، وبتاريخ
2024/03/19 تحت رقم فهرس 24/01085، واستبعد تقرير
الخبرة بن حمو رحمة المودع لدى أمانة ضبط المحكمة في
2023/10/29 تحت رقم 23/566، مع اعتماد تقرير الخبرة
المنجز من طرف الدكتور حنفي هاشمي عامر أحمد و المودع
بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/06/02، تحت رقم
24/00830، و بالنتيجة الحجر على المدعي عليها بن ناصر
فاطمة المولودة من المقرض سنة 1909 ببلدية الظهرة ابنة
عبد القادر وديال عاتشة، وتعيين المدعي عجال جيلالي مقدما
عليها لرعايته وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها، مع
أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية الظهرة بالتأشير بافتتاح التقدم
والحجر على هاشمي شهادة ميلاد المحجور عليه. إلزام المدعي
بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية للإعلام و
تحمله المصاريف القضائية. بدأ صدر هذا الحكم وأفصح به
بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم والشهر والسنة
المذكورين أعلاه.

الرئيس / أمين الضبط
09.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة عين تادلس
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا وفي
أول درجة حضوريا في الشكل: قبول إعادة السير في دعوى بعد
انجاز الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر عن محكمة
الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 05-19 - 2024 فهرس رقم
24/1865 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الدكتور بن
لغقي نور الهدي، والمودع بأمانة ضبط المحكمة بتاريخ 13-
2024-06 تحت رقم 897 و بالنتيجة الحكم بالحجر على المرجع
ضده عياسة محمد المولود بتاريخ 11-03-1937 ببلدية السور
ابن عبد الله و عياسة ذهية رقم عقد ميلاده 139 و تعيين
المرجع ابنه عياسة احمد مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه
القانونية والمالية والإدارية بدلا عنه، مع أمر ضابط الحالة
المدنية لبلدية السور بالتأشير بافتتاح التقدم والحجر على
هاشم شهادة ميلاد المحجور عليه وذلك بسعي من النيابة. إلزام
المرجع بنشر منطوق هذا الحكم في إحدى الجرائد اليومية
للإعلام وتحمله المصاريف القضائية. بدأ صدر هذا الحكم
وأفصح عنه جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ اليوم
والشهر والسنة المذكورين أعلاه ولصحته أمضى عليه كل من
الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
09.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بشار
مديرية التقنين والشؤون العامة
مصلحة الشؤون العامة
مكتب الجمعيات
وصل إشهاري
لتجديد المكتب التنفيذي لجمعية محلية
طبقا للمادة 18 من القانون رقم 12-06 المؤرخ
في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، تم
تجديد المكتب التنفيذي للجمعية المسماة:
الجمعية الولائية الثقافية العرق الكبير
الكانن مقرها ب: تجزئة 425 قطعة حي المنار
رقم 144 بشار
مجال نشاطها: ثقافية
برئاسة السيد: مرابطي مصطفى
المولود بتاريخ: 1978/05/11 بشار
السكان ب: حي الكرامة رقم 102 بشار
عهدة المكتب: خمس (05) سنوات
09.11.2024

المكتب العمومي للتوثيق
الأستاذة نايت سيدي أحمد ربيعة 3569
09 شارع خلاط الحبيب وهان
حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة أش أ أف أم
المقدر رأسمالها: 12.000.000.00 دج
الكانن مقرها الاجتماعي بوهان، حي عبد
المؤمن، نهج إسماعيل محمد سابقا
ARISTIDE BRIAND رقم 64،
المكتب رقم 01
المقيدة بالسجل التجاري
تحت رقم 21 ب 0118544-31/00
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ
04 نوفمبر 2024، المسجل في أوانه تم حل
الشركة المذكورة حلا مسبقا، ابتداء من تاريخ
05 نوفمبر 2024، مع تعيين السيد جعفر مراد
مصفيا لها. تم إيداع نسختين من هذا العقد لدى
المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهان
للإعلان / الموتق
09.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،
إبتدائيا ، حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى.
في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع
بتاريخ 2024/02/20 تحت رقم الفهرس 24/00484 ومنه
إعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاط الله
عبد الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ
2024/05/09 تحت رقم الفهرس 2024/234، ومن ثمة الحكم
بالحجر على المدعي عليه في الرجوع نعيي إسماعيل المولود
بتاريخ 1992/01/08 بسبدي علي ابن عبد القادر وقوميدي
خدخية، وتعيين المدعي في الرجوع نعيي عبد القادر مقدما
عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية و على هذا
الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية،
مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية
للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل
المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم
المستحقة للدولة و المقررة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح
به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ و المكان
المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس و أمانة
الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
09.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
قضت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا
حضوريا ابتداءيا في الشكل: قبول الترجيع شكلا لوروده في
الأجل ووفق الأشكال القانونية. في الموضوع: التصريح باعتماد
الخبرة الطبية المنجزة من قبل الخبير مصني نذير في تاريخ
2008/07/09 والمقيدة تحت رقم 08/223 والفوق بناء على
2008/07/19 وبتاريخ 2008/07/19 ذلك بفقان المسمى دريع مراد المولود في 17/12/1983
بسبدي علي ابن جنول وفارسي الهوارية لاهله الأباء والحكم
على هذا الأساس بالحجر عليه و عين المسمى دريع عمر مقدما
عليه ليتولى إدارة أمواله والقيام بجميع التصرفات القانونية في
حدود أحكام المواد 88-89-90 من قانون الأسرة مع الأمر
بشهر هذا الحكم وفقا للإجراءات القانونية المعمول بها ليصبح
ساري المفعول. المصاريف القضائية على عاتق المدعي
والمقدرة حسب و سنة 300 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا في
اليوم والشهر والسنة المذكورة أعلاه وبصحته أمضيناها و
أضاه معنا أمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
09.11.2024



**Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،
حضوريا، ابتدائيا : في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى.
في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع
بتاريخ 2024/02/27 فهرس رقم 24/00551 ومنه اعتماد
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي
عمار احمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ
2024/05/29 تحت رقم الفهرس 2024/275، ومن ثمة الحكم
بالحجر على المدعي عليه في الرجوع بوراس محمد المولود
بتاريخ 1988/08/10 بأولاد مع الله ابن الجليلي وبن عربية
فاطمة ، وتعيين المدعي في الرجوع بوراس جيلالي ابن عمار
مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية و على هذا
الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ،
مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية
للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل
المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم
المستحقة للدولة و المقررة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح
به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ و المكان
المذكورين أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس و أمانة
الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
09.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،
حضوريا، ابتدائيا : في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى.
في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع
بتاريخ 2024/02/27 فهرس رقم 24/00551 ومنه اعتماد
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنفي هاشمي
عمار احمد المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ
2024/05/29 تحت رقم الفهرس 2024/275، ومن ثمة الحكم
بالحجر على المدعي عليه في الرجوع سليمان نيلي المولودة بتاريخ
1993/01/01 بعشعاشة ابنة عبد القادر وبن سلامة فاطمة ،
وتعيين المدعي في الرجوع سليمان عبد القادر ابن أحمد مقدما
عليها لرعايته وتسيير شؤونها المالية والإدارية و على هذا
الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية،
مع التأشير بذلك على عقد ميلادها وفي سجلات الحالة المدنية
للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل
المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم
المستحقة للدولة و المقررة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم
وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان
المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
09.11.2024

Vends
Je mets en vente un ap-
partement 02 pièces cuis-
ine salle de bain + toilettes.
11ème étage (sans ascen-
seur) acté + livret foncier
.situé a cité lescure avec
une vue panoramique sur
mer et très bonne voisina-
ge pour plus d'information
veuillez contactez
le numéro
0556 366 201

**Location
Appartement**
Loue appartement neuf
F2 Standing dans la
nouvelle cité 712 à
Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

المكتب العمومي للتوثيق
للأستاذة نايت سيدي أحمد ربيعة
09 شارع خلاط الحبيب وهان
تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية
المحدودة المسماة: أماتيللا
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 04
نوفمبر 2024، تم تأسيس المؤسسة ذات الشخص الوحيد
و ذات المسؤولية المحدودة المسماة أماتيللا، يتمثل
موضوعها الاجتماعي في الأنشطة التالية: 502102
تجارة بالتجزئة للألبسة، الأحذية و الأناجزة، 502103
تجارة بالتجزئة للألبسة، الأحذية و الأناجزة، الممارسة
على العرض 502104 تجارة بالتجزئة للألبسة وادوات
النساجة والأحذية 507104 تجارة بالتجزئة للوازم
والادوات الرياضية والتسلية الأخرى 502117 تجارة
بالتجزئة للساعات 502112 تجارة بالتجزئة للأقمشة
المعدة للتجهيز والثايبث، عين مقرها الاجتماعي بولاية
وهان بلدية الساتية، حي زبابة رقم 14 المحل رقم 02/أ،
عين مقرها الثانوي (مخازن) بولاية وهان، بلدية
الساتية، حي زبابة رقم 14 المحل رقم: 02 ب، حدد
رأسمالها ب (100.000.00 دج)، مقسم إلى مائة (100)
حصة اجتماعية بقيمة إسمية تقدر بالف دينار جزائري
1.000.00 دج لكل واحدة منها، عين السيد جعفر مراد
مسيرا للشركة لمدة غير محدودة. تم إيداع نسختين من
هذا العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية
وهان
للإعلان / الموتق
09.11.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ،
حضوريا، ابتدائيا : في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى
في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع
بتاريخ 2024/03/19 فهرس رقم 24/00770 ومنه اعتماد
تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي معاط الله عبد
الرحمن المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/06/26
تحت رقم 2024/317، ومن ثمة الحكم بالحجر على المدعي
عليها في الرجوع مولاي ريمساء المولودة بتاريخ
2002/10/07 بسبدي علي ابنة عبد الله وشاشا شهرزاد ،
وتعيين المدعي في الرجوع مولاي عبد الله ابن حسين مقدما
عليها لرعايته وتسيير شؤونها المالية والإدارية و على هذا
الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ،
مع التأشير بذلك على عقد ميلادها وفي سجلات الحالة المدنية
للبلدية المختصة وتبليغها بتسخيرة من النيابة العامة. تحميل
المدعي في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم
المستحقة للدولة و المقررة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم
وأفصح به جهارا في الجلسة العلنية المنعقدة بالزمان والمكان
المذكورين أعلاه ولصحته أمضاه الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط
09.11.2024

70ème anniversaire de la Révolution du 1er Novembre

Le rôle des Grands invalides mis en exergue

Par B. Habib

Les moudjahiddines et ayants droit de la catégorie «Grands invalides» de la Guerre de libération nationale (1954-1962) ont été à l'honneur, ce jeudi, au Colloque national sur la mémoire historique, organisé à l'Hôtel «Vendôme Khaled» d'Oran, sous l'égide du wali d'Oran, Sayoud Said, par l'Association nationale des Grands invalides de la guerre, sous le thème «Guerre 1er Novembre, un modèle des révolutionnaires et un exemple des libres», en présence du ministre des Moudjahiddines et des Ayants droit, Laid Rebiga, le président de l'Association nationale des Grands Invalides de la Guerre de libération, Hai Abdenebi, le secrétaire général de l'Organisation nationale des enfants de chouhadas, Khélifa Smati, le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahiddines, Laouafi Hamza, et l'ambassadeur de la Palestine en Algérie, Fayez Abou Aita, qui ont tenu à réitérer leur soutien aux efforts du président de la République, Abdelmajid Tebboune, visant la sau-

vegarde et la préservation des «acquis» de la mémoire historique de l'Algérie, hérités de la guerre de l'indépendance à travers le prix fort payé par plus d'un million et demi de chouhadas et le soutien aux Palestiniens pour le recouvrement de leur indépendance. La guerre du 1er Novembre, un modèle pour les peuples opprimés sous l'occupation, a été et continue d'inspirer les luttes et les résistances des populations colonisées du monde. L'ambassadeur palestinien a récemment félicité le président de la République pour les efforts et les positions honorables prises par l'Algérie à l'ONU pour défendre le dossier de la Palestine. Dans ce contexte précis, le président de l'Association des Grands Invalides de la guerre de libération, Hai Abdenebi, a débuté le colloque par une allocution à travers laquelle il s'est félicité du rôle du président de la République dans la promotion et la préservation de la mémoire historique de l'Algérie et ses efforts au niveau des instances internationales pour faire entendre la voix du peuple palestinien frère qui continue de su-

bir les atrocités et les massacres d'enfants et de femmes perpétrés par l'armée coloniale sioniste. Des hommages de part et d'autre ont été rendus, durant ce colloque aux Invalides de la guerre, au ministre des Moudjahiddines et au wali d'Oran. Auparavant, l'occasion a été pour le chef de l'exécutif, Sayoud Said, et les moudjahiddines à travers leurs organisations représentantes et les participants au colloque, de se recueillir à la mémoire des martyrs de la révolution du 1er Novembre 1954 par une minute de silence et la récitation de versets coraniques. Le wali et le ministre des Moudjahiddines se sont rendus à Maraval, au domicile de la famille de la moudjahida, veuve du moudjahid Bouhafsi Mohamed, l'ancien président de l'Association nationale des Grands invalides de la guerre où l'occasion leur a été donnée pour apporter leur soutien aux Grands invalides ainsi qu'aux enfants de chouhadas et aux moudjahiddines à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération.

Personnes trisomiques

L'insertion scolaire et professionnelle au centre d'un forum le 20 novembre

L'insertion scolaire et professionnelle des personnes atteintes du syndrome de Down (Trisomie 21) sera au centre d'un forum national organisé par l'Université d'Oran-2 "Mohamed Benahmed", en coopération avec l'Association de wilaya pour l'insertion scolaire et professionnelle des personnes atteintes de cette maladie (AWIT), le 20 novembre prochain, a-t-on appris des organisateurs. Organisée par le Laboratoire de recherche en psychologie et sciences de l'éducation, le Département de psychologie et d'orthophonie de l'Université d'Oran-2 et l'Association AWIT, sous le slogan "Intégration Scolaire des Enfants trisomiques - Réalité et perspectives", cette rencontre réunira des experts universitaires et des spécialistes de l'éducation et de la psychologie, et sera "une occasion pour faire le point sur la réalité de l'insertion scolaire et professionnelle de cette frange et d'élargir ses horizons". Les enfants trisomiques sont considérés comme des personnes aux besoins spécifiques, pris en charge par l'environnement algérien, car ils ont la possibilité d'une intégration complète et partielle dans les écoles, qui leur ouvre des horizons de développement et de perfectionnement sur le plan personnel et social, et une sorte d'indépendance, ce qui leur permet de montrer leurs capacités à atteindre un niveau d'adaptation à l'environnement et à l'école, selon les organisateurs de ce forum. De nombreux acteurs, dont les ministères de l'Éducation nationale, de la Santé et de la Solidarité ont travaillé dur pour mettre en place les mécanismes d'intégration scolaire et les moyens d'ouvrir et d'équiper ces infrastructures scolaires, en plus d'établir les normes réglementaires à cet effet. Ce projet devrait permettre une attention et un suivi particulier et continu de cette frange, ajoute-t-on de même source, qui a souligné que "la prise en charge psychologique, éducative et orthophonique reste l'élément le plus efficace à travers un suivi au cas par cas". Cette rencontre scientifique vise - selon ses organisateurs - à prendre connaissance des mécanismes d'intégration scolaire de cette frange, à échanger des expériences de terrain entre les établissements et les institutions qui la prennent en charge, en vue de les généraliser et faire le point sur les nouveaux programmes qui servent l'intégration, tout en ouvrant des horizons pour son développement et renforcer les relations entre l'université et les associations afin d'ouvrir des horizons pour cette démarche. Les spécialistes aborderont plusieurs volets, dont "la trisomie 21, les caractéristiques", "intégration scolaire et modalités", "le programme scolaire adapté et son application", ainsi que "le suivi orthophonique, psychologique et éducatif des enfants intégrés", ajoute la même source.

Laid Rebiga à Oran

Le président Tebboune tient à perpétuer l'esprit de Novembre

« Le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, tient à perpétuer l'esprit de Novembre et le message des Martyrs et accorde une importance particulière au renforcement des liens des Algériens avec leur glorieuse histoire », a déclaré, jeudi à Oran, le ministre des Moudjahiddines et des Ayants-droits, Laid Rebiga. Le ministre a déclaré, lors d'un colloque national organisé par l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, à laquelle ont participé de hauts responsables de la guerre de libération des différentes wilayas du pays, des représentants des organisations de la famille révolutionnaire, outre un représentant de l'ambassade palestinienne en Algérie, intitulé "la Révolution algérienne et les Révolutions du monde", que le président de la République "veille toujours à préserver le message des Martyrs et des Moudjahiddines et attache une importance particulière à œuvrer au renforcement des

liens des algériens avec leur glorieuse histoire". M. Rebiga a souligné que le ministère des Moudjahiddines, "sous les directives du président de la République, se tient aux côtés des Moudjahiddines, des veuves et des enfants de Chouhada, les accompagne et veille à leur confort, eu égard à leurs sacrifices". Le même responsable a adressé ses remerciements aux éléments de l'Armée nationale populaire, qui ont fourni de grands efforts dans le déminage des zones minées par le colonisateur pendant la guerre de libération. Pour sa part, le président de l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale, Hai Abdenebi, a déclaré que l'organisation du colloque, qui porte le slogan de "la Révolution du 1er Novembre, est un modèle pour les révolutionnaires et un exemple pour les peuples libres", vise à "préserver la mémoire de la nation, à rejeter la politique de l'oubli et à commémorer les âmes des Martyrs et

des Moudjahiddines décédés". Il a ajouté: l'Algérie a été "un rempart, grâce aux sacrifices des Martyrs et des Moudjahiddines, aux efforts de ses citoyens loyaux, des hommes courageux de l'Armée nationale populaire et des différents services de sécurité, est devenue une forteresse imprenable contre quiconque tente de porter atteinte à sa sécurité". M. Haï a salué les efforts fournis par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, pour construire une Algérie nouvelle où règnent la sécurité et la stabilité, et son rôle important dans le soutien des causes justes dans le monde, notamment les questions palestinienne et sahraouie, face aux forces de l'injustice et du colonialisme. Le Secrétaire général de l'Organisation nationale des Moudjahiddines, Hamza Laoufi a renouvelé le soutien absolu des Moudjahiddines et la famille révolutionnaire aux peuples palestinien et sahraoui dans

leur lutte pour la liberté et l'indépendance et face aux crimes auxquels ils sont exposés, quotidiennement. Il a également réitéré le soutien de la famille révolutionnaire algérienne à l'œuvre grandiose accomplie par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, pour le développement, la prospérité et l'élévation de l'Algérie parmi les nations, une œuvre qui, a-t-il dit, "commence à porter ses fruits à tous les niveaux et se reflète positivement sur les conditions de vie des citoyens et sur le rayonnement international de l'Algérie". De son côté, le Secrétaire général de l'Organisation des enfants de Chouhada, Khelifa Smati, a salué l'intérêt du président de la République à préserver la mémoire nationale et les valeurs du 1er novembre, œuvrer à les ancrer dans différents documents officiels nationaux, dans la mentalité des générations.

Tlemcen

Une récolte de plus de 317.000 quintaux d'olives attendue

Une récolte estimée à 317.600 quintaux d'olives est attendue à Tlemcen, à l'issue de la campagne de cueillette de ce fruit rustique, a-t-on appris, jeudi, de la direction locale des Services agricoles (DSA). La campagne, entamée à la fin du mois d'octobre dernier, cible une superficie totale de 15.800 hectares, avec un rendement prévisionnel moyen de 20 quintaux à l'hectare, a précisé le chef du bureau Organisation de la production agricole et de l'appui technique à la DSA, Kamel Othmani. Le même responsable a indiqué que la campagne a touché, à ce jour, 970 hectares ayant donné lieu à la récolte de 138.000 quintaux, dont 55.200 quintaux du volume engrangé seront réservés à la consommation (olive de table) et 82.800 seront orientés vers les 31 huileries pour être transformés en huile d'olive et vers les 19 unités de conservation dont dispose la wilaya. M. Othmani a mis en relief le développement de l'oléiculture dans la wilaya de Tlemcen, du fait de l'adhésion des agriculteurs à cette filière, de l'indemnisation des arbres non productifs, de l'utilisation de la technique d'irrigation du goutte-à goutte, ainsi que des programmes du ministère de tutelle visant le développement de la filière. La campagne de cueillette des olives dans la wilaya de Tlemcen a été précédée par des journées de sensibilisation, notamment via des émissions radiophoniques des professionnels de la filière à l'importance de la protection des oliviers, en veillant particulièrement à ne pas abimer les branches et à respecter les dates de cueillette du fruit.

Douanes de Tlemcen

Importante saisie de 21.465 comprimés psychotropes



Dans un effort constant pour combattre le trafic de drogue et la contrebande, les éléments de la Douane ont réalisé une saisie significative à Tlemcen. La brigade mobile des Douanes, relevant de l'Inspection régionale de Tlemcen, a intercepté un camion, transportant 21.465 comprimés de prégabaline 300 mg, une substance psychotrope. L'opération s'inscrit dans le cadre des activités de surveillance et de contrôle rigoureux menées par la Direction régionale des Douanes de Tlemcen. Les agents ont découvert les comprimés soigneusement dissimulés, témoignant de l'ingéniosité des contrebandiers. Le chauffeur du camion a été arrêté et remis aux autorités judiciaires compétentes pour répondre des charges de trafic de substances interdites. Cette saisie met en lumière l'engagement et la réactivité des Douanes algériennes dans leur mission de protection de la santé publique et de sécurité des citoyens. Les autorités douanières réitérent leur détermination à rester vigilantes et à intensifier leurs efforts pour démanteler les réseaux de trafic de drogue et de substances psychotropes qui constituent une menace réelle pour la société. **AMMAMI Mohamed**

En possession de 1.853 comprimés psychotropes

Deux individus et une femme arrêtés à Chlef

Selon le commissaire Sid-Ahmed Kouadria, chargé de la communication au niveau de la Direction de la Sûreté de wilaya de Chlef, les éléments de la brigade anti-drogue, agissant sur renseignements au sujet d'une bande de malfaiteurs, écoulant des comprimés psychotropes au niveau de la wilaya de Chlef, ont tendu un piège, au niveau de la commune rurale de Béni-Rached. Trois individus dont une femme ont été arrêtés à bord d'un véhicule. La fouille minutieuse de la voiture a permis la découverte de 1.853 comprimés psychotropes de marque Pregabiline, dissimulés dans la malle arrière du véhicule. Ils ont été présentés devant le procureur qui les a placés en détention préventive. **A. BOUKHTACHE**

Entreprenariat à Mostaganem

UNIVERSITE-NESDA: un rapprochement prometteur

Par Charef Kassous

Mostaganem, ce dernier trimestre de l'année 2024 à Mostaganem, la création d'entreprises naissantes connaît un authentique dynamisme. C'est ainsi que la politique stratégique des pouvoirs centraux, visant à propulser le marché de l'emploi pour ceux détenteurs de diplômes universitaires, prend sa forme par le rapprochement de NESDA et de l'Université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem. En effet, en début de semaine et à l'occasion de l'évaluation du projet SAXEED/ECO avec les partenaires allemands et jordaniens, une convention a été dûment ratifiée par, respectivement, le Pr Brahim Bouderah, recteur de l'UMAB et le Directeur de NESDA, Mr Hakim Bekkadour. Rapprochés par notre correspondant, les signataires de ladite convention assurent que ce rapprochement est le résultat d'une intense collaboration entre les deux entités. Le recteur a expliqué que le but est d'assurer, aux porteurs de projets, un accompagnement efficace pour convertir leurs projets en entreprises actives. Faut-il rappeler, dira l'interlocuteur, que tous les mécanismes de l'UMAB ont œuvré pour que les diplômés de diverses facultés, désireux de créer leur propre entreprise, puissent bénéficier d'un accompagnement. Ce dernier se traduit par des formations, par un guidage scientifique et des orientations conformes au monde du marché du travail. Dans la vision globale, le centre de développement de l'entreprenariat



formé pour encourager le développement d'une culture entrepreneuriale, en mettant sur pied de multiples ressources au profit des étudiants pour leur permettre de mieux cerner leur potentiel entrepreneurial et favoriser leur insertion à l'emploi. Le centre a comme mission de faire émerger des idées de projets et encourager leur approfondissement au cours du cursus universitaire, toutes disciplines confondues. A son tour, M. Bekkadour, directeur de wilaya de NESDA (National Entrepreneurship Support and Development Agency), est intervenu pour s'exprimer sur la restructuration de l'agence dans son contenu afin d'être en conformité avec son environnement financier, commercial et autres. Selon lui, l'objectif consiste à mettre sur pied les mécanismes chargés de l'étude du marché et de la gestion des portefeuilles et du suivi

des moyens d'appui à l'entreprise. Avec l'université « Abdelhamid Ibn Badis », un travail de collaboration très intense a été accompli avec le centre de développement de l'entreprenariat par une série de séances de formation des étudiants porteurs de projets. Il est clair, précise-t-il, que les réformes intervenues dans NESDA ont pour objectif principal de créer un climat favorable aux micro-entreprises consolidant ainsi l'esprit d'entreprenariat chez les jeunes pour une efficacité économique. Finalement, le directeur a rebondi sur la convention avec l'UMAB pour valoriser ce partenariat car ce sont les mécanismes de l'Université qui rendent possible la création d'une entreprise qui, par la suite, devient une source de richesse contribuant à la promotion de l'économie nationale.

Sidi Bel-Abbès

10.260 comprimés hallucinogènes saisis

Par Mohamed Nouar

Dans une opération d'envergure menée cette semaine, les forces de l'ordre de Sidi Bel-Abbès ont porté un coup dur à un réseau de trafiquants de drogue. La Brigade Anti-Stupéfiants a réussi à interpellier trois individus dont deux femmes, impliqués dans la promotion de substances psychotropes à grande échelle. Grâce à un travail de renseignement minutieux et à des investigations approfondies, les enquêteurs ont pu démanteler un réseau qui opérait discrètement. Les suspects qui tentaient de faire transiter une importante quantité de drogue du sud vers l'ouest du pays, ont été appréhendés en flagrant délit. Lors de leur interpellation, les éléments des services de la brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants ont mis la main



sur un véritable arsenal, de pas moins de 10.260 comprimés hallucinogènes de marque "pregabaline 300 mg", dissimulés de manière ingénieuse à l'intérieur du véhicule utilisé pour le transport. Par ailleurs, une somme d'argent estimée à 50 millions de centimes a été saisie, laissant peu de doute sur le caractère lucratif de ce trafic. Cet argent, fruit de la vente de substances illicites, a été saisi. Cette opération est un nouveau succès pour les forces de l'ordre dans leur lutte contre le trafic de drogue. Elle

démontre une fois de plus leur détermination à traquer et à neutraliser les réseaux criminels qui sévissent sur le territoire national. Les trois suspects ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent qui les a placés sous mandat de dépôt, en attendant de comparaître devant le juge pour répondre de leurs actes. Cette affaire rappelle les dangers du trafic de drogue et les conséquences néfastes qu'il engendre sur la santé publique et la sécurité des citoyens.

Béjaia

La caravane de sensibilisation sur les dangers du gaz naturel lancée

Par Hocine Smaïli

La conformité et l'entretien des installations intérieures du gaz permettent aux citoyens de passer un hiver confortable et en toute sécurité. Souvent, les modifications qu'apportent nos clients sur leurs installations intérieures, sont à l'origine de la plupart des accidents, parfois mortels. Pour parvenir à cela, la Sonelgaz de Béjaia a lancé une campagne de sensibilisation et de prévention sous le slogan «pour un hiver au chaud et sans accidents» et ce, au profit de ses abonnés notamment, ceux situés dans les localités nouvellement raccordées au réseau du gaz naturel dont le nombre avoisine les 17.000 pour cette année en cours. «Ces campagnes de sensibilisation visent à minimiser les risques d'accidents liés aux mauvais usages du gaz naturel tels que les risques d'intoxications et d'asphyxies générées par l'inhalation du monoxyde de carbone ; ce gaz inodore, incolore et sans saveur qui engendre, chaque année, la mort de plusieurs personnes, qu'ils soient jeunes ou âgés, à travers le territoire national », indique la Sonelgaz de Béjaia, dans un communiqué. Le lancement de la campagne a débuté sous forme d'une caravane qui sillonnera le chef-lieu de la wilaya de Béjaia, en distribuant des flyers et des brochures, expli-

quant l'utilisation sûre et sereine de cette précieuse énergie. Un programme de sensibilisation est aussi mis en place au profit de toutes les tranches de la société qui sont en outre les écoliers (tous paliers confondus), les cités universitaires, la femme à travers les mosquées, le porte à porte... et à cela, s'ajoutent l'affichage et la distribution de brochures dans les lieux publics. Par ailleurs, la Sonelgaz lance un appel en direction de ses clients pour faire appel à un professionnel pour procéder à l'entretien et à la vérification de l'installation intérieure et de tous les appareils fonctionnant au gaz, au minimum une fois par an et de procéder également, au ramonage des cheminées, avant de mettre en marche le chauffage et à l'entretien des grilles d'aération, haute et basse, qui permettent l'évacuation des gaz brûlés et l'amenée d'air pur. A cela s'ajoute la mise à disposition d'un service gratuit pour vérifier les installations en cas d'anomalies signalées et ce, à la demande du client en contactant le centre d'appel au 3303. Par ailleurs, l'opération de dotation de foyer de détecteurs de monoxyde de carbone, à titre gracieux, se poursuit toujours à Béjaia. Elle vise à lutter contre les intoxications au monoxyde de carbone qui endeuillent, en période hivernale, des familles entières et concerne les foyers qui disposent

d'une installation intérieure conforme aux normes techniques et sécuritaires requises. « Cette opération prise en charge par le groupe Sonelgaz dans le but de minimiser les accidents (mortels), notamment les intoxications dues à l'inhalation du monoxyde de carbone, consiste à installer deux détecteurs de monoxyde de carbone dans chaque foyer disposant d'une installation intérieure conforme », indique un communiqué de la Sonelgaz de Béjaia dont ses agents professionnels sont chargés de cette opération. Pour rappel, cette opération de dotation et d'installation des détecteurs de CO au profit des foyers se fait à titre gracieux avec un accompagnement des équipes qui expliquent le mode d'utilisation des détecteurs de monoxyde de carbone qui est un gaz inodore, incolore et sans saveur et «non détecteur de gaz naturel», nous fait-on savoir. Cette opération qui se fera au fur et à mesure, touchera l'ensemble des clients de la wilaya de Béjaia en lançant un appel à tous les clients de la Sonelgaz pour faciliter la tâche à ses agents chargés de cette mission afin de réussir cette opération. En sus des bonnes pratiques pour l'utilisation des moyens de chauffage et de l'aération, la sensibilisation concernera aussi la validité des appareils de chauffage, leur entretien et contrôle périodiques. Il y va de la sécurité de tous.

Attaque de la mine de Hammam N'bails (Guelma)

Une action qui signe le début de la Révolution dans cette région

Des témoignages écrits attestent que le Chahid Badji Mokhtar (1919-1954), membre du Groupe historique des 22, et ses compagnons de lutte, avaient choisi la date du 7 novembre 1954 pour mener l'attaque de la mine d'antimoine de Hammam N'bails, une action d'éclat qui marqua le début de la glorieuse Révolution dans l'extrême Est du pays. Selon des documents détenus par l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) dans la commune de Hammam N'bails, consignés des témoignages vivants de Moudjahidine ayant participé à l'attaque, obtenus par l'APS, les objectifs de l'opération étaient, d'abord, de rappeler au bon souvenir des français qu'une Révolution de libération avait bel et bien commencé en Algérie, et de frapper, ensuite, les intérêts économiques de la France coloniale en récupérant, au passage, un maximum d'armes, d'équipements de guerre et de munitions qui se trouvaient dans cette mine gardée par des militaires lourdement armés. Les habitants de la région de Hammam N'bails, dont Rachid Debabsia, secrétaire communal de l'ONM dans cette localité, rappellent qu'il existe encore des vestiges de la mine de Nador (ancienne dénomination de Hammam N'bails). Une mine qui a cessé son activité quelques années après l'indépendance et dont la taille démontre le grand intérêt que représentait cette installation aux yeux du



colonisateur qui en extrayait quotidiennement des tonnes d'antimoine qui étaient transportées par charrettes sur une quinzaine de km jusqu'à la gare de Nador, créée en 1865 pour relier l'installation au port d'Annaba. Evoquant l'intelligence des combattants algériens et le stratagème adopté pour l'attaque de la mine d'antimoine, un opuscule consacré au Martyr Badji Mokhtar, fruit d'une coordination avec la Direction des Moudjahidine de la wilaya de Guelma, stipule que les Moudjahidine ont commencé par couper l'électricité et les fils téléphoniques pour isoler la mine, avant de déclencher l'attaque qui a abouti à la récupération d'un "butin" appréciable. A ce propos, le Pr Smail Samai, président de l'Association Histoire et Monuments historiques de Guelma, a indiqué que dans un rapport "Top-secret" rédigé le 9 novembre 1954, la gendarmerie colo-

niale de Guelma avait écrit que les assaillants de la mine de Hammam N'bails se sont emparés de 3 fusils "Mauser" muni de 286 cartouches, d'un pistolet automatique de 9 mm avec 25 cartouches, d'un fusil de 6 mm sans munitions, d'une caisse contenant 25 kg d'explosifs, de 100 détonateurs, de 500 détonateurs électriques, et de 3 lames coupe-fer. Selon les mêmes témoignages, le héros Badji Mokhtar a remis au directeur de la mine, à la fin de l'attaque, un reçu frappé du sceau de l'Armée de libération nationale pour lui rappeler qu'il s'agissait-là d'une Révolution organisée et non d'un hold-up perpétré par des bandits. Les comptes-rendus de la presse coloniale avaient contribué, sans que les rédacteurs de l'époque ne s'en doutent vraiment, à l'impact énorme qui avait suivi ce coup d'éclat des combattants algériens.

27ème SILA à Alger

Des navettes spéciales pour faciliter le déplacement des visiteurs

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain (ETUSA) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'élaboration d'un programme de navettes spéciales pour faciliter le déplacement des visiteurs de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), qui sera officiellement inauguré mercredi au Palais des expositions (SAFEX), à Alger. Ces voyages concernent, selon le communiqué, les stations de départ situées à El Harrach, Bachdjarah, Ain Ennadjia, Place du 1er Mai, Baraki, Les Eucalyptus, Birtouta, Place Audin, Place des Martyrs, Ben Aknoun, Roubia, Hammadi, Raghazia, Zeralda, Sidi Abdellah et Douera par Ouled Fayet. Les premiers départs auront lieu chaque jour à 10h00, tandis que les derniers départs de retour du Palais des Expositions sont prévus à 22h00. Le prix du billet a été fixé à 50 DA. Le salon sera ouvert aux visiteurs, à partir du jeudi 7 novembre et jusqu'au samedi 16 novembre, avec la participation de 1007 maisons d'édition de 40 pays, dont le Qatar en tant qu'invité d'honneur, pour présenter leurs dernières publications dans divers domaines. Les organisateurs du salon ont prévu un riche programme d'activités culturelles et intellectuelles, dont des conférences et des rencontres avec des personnalités intellectuelles d'Algérie, d'Afrique et du monde arabe.

El Tarf

Une production de 2.600 qx de miel réalisée cette année

Une production de 2.600 quintaux de miel a été réalisée cette année dans la wilaya d'El Tarf, soit une augmentation de 800 quintaux par rapport à l'année dernière, a indiqué jeudi le chargé de l'information à la direction des services agricoles (DSA), Chemseddine Mekdiche. Cette quantité de miel a été produite grâce à l'exploitation de 56.192 ruches modernes, qui ont donné 2.500 quintaux, et de 31.000 ruches traditionnelles qui ont produit le reste du miel, a précisé la même source. M. Mekdiche a expliqué cet accroissement de la production, faisant occuper le 5ème rang national à la wilaya d'El Tarf, par "plusieurs facteurs, notamment le nombre croissant d'apiculteurs, désormais au nombre de 1.300, dont la plupart possèdent l'expertise nécessaire pour maîtriser les conditions et les normes de cette activité". Il a également fait part, à ce propos, des efforts de l'Etat pour soutenir et développer la filière apicole dans cette wilaya à travers le programme du Fonds national de développement agricole dans le cadre duquel 5.380 ruches et équipements apicoles ont été distribués, cette année, pour une valeur financière de plus de 51 millions de dinars.

Oum El Bouaghi

90 millions de DA pour le renforcement de la signalisation routière

La wilaya d'Oum El Bouaghi a alloué une enveloppe de 90 millions de dinars pour la mise en place de signalisations routières, verticales et horizontales, à travers le réseau routier de la wilaya, a déclaré jeudi le directeur local des Travaux publics (DTP), Mohamed-Toufik Boukerche. Cette action, inscrite dans le cadre du programme sectoriel relatif à l'entretien des routes, prévoit, notamment, la pose de panneaux de signalisation sur 2.038 km de routes nationales et chemins de wilaya et communales, a indiqué le responsable à l'APS. Il s'agit de panneaux de signalisation et de direction, de plaques avertissant d'un danger (chaussée glissante, virages dangereux), en plus du renforcement de l'éclairage au niveau des carrefours et des ronds-points, a-t-il précisé. La mise en place de plaques de signalisation, partie intégrante des travaux d'entretien régulièrement entrepris par la DTP sur l'ensemble du réseau, sont destinés à renforcer la sécurité des usagers et à améliorer leur confort de conduite, a conclu le responsable.

Pour la Guinée-équatoriale et le Libéria (CAN-2025)

Petkovic dévoile une liste de 26 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football Vladimir Petkovic, a dévoilé jeudi une liste de 26 joueurs, en vue des deux derniers matchs des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025: le jeudi 14 novembre en déplacement face à la Guinée-équatoriale, et le dimanche 17 novembre à domicile face au Libéria. Cette liste est marquée par la convocation, pour la première fois, Amin Chiakha (FC Copenhague/Danemark), ainsi que le retour de Farès Chaïbi (Eintracht Frankfurt/Allemagne), Bachir Belloumi (Hull City/Angleterre), Himad Abdelli (Angers SCO/France). Le coach national a dévoilé la liste en début de la conférence de presse qui se déroule en ce moment à la salle du stade Nelson-Mandela de Baraki. Les "Verts" se rendront d'abord à Malabo pour défier la Guinée-équatoriale (14h00), le jeudi 14 novembre, avant de recevoir le Libéria, le dimanche 17 novembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou

(17h00). Lors des deux précédentes journées des qualifications de la CAN-2025, disputées en octobre dernier, l'Algérie s'est imposée face au Togo à deux reprises: 5-1 à Annaba et 1-0 à Lomé, ce qui lui a permis de valider officiellement son ticket pour la phase finale de la CAN. L'équipe nationale, trône en tête du groupe E avec 12 points devant la Guinée-équatoriale (7 pts). Le Togo occupe la deuxième place (2 pts), alors que le Libéria ferme la marche avec un point. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS:

Gardiens: Alexis Guendouz (Persepolis FC/Iran), Anthony Mandrea (SC Caen/France), Alexis Oukidja (FC Metz).

Défenseurs: Youcef Atal (Al-Sadd SC/ Qatar), Ryan Aït Nouri (Wolverhampton/Angleterre), Ahmed Touba (KV Mechelen/Belgique), Mohamed Amine Madani (JS Kabylie), Aïssa Mandi (LOSC Lille/France), Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/Tunisie), Rami Bensebaïni (Borussia Dortmund /Allemagne), Mohamed Farsi (Columbus Crew/Etats-Unis), Jaouen Hadjam (BSC Young Boys/Suisse).

Milieux: Ramiz Zerrouki (Feyenoord/ Pays-Bas), Adem Zorgane (Charleroi SC/Belgique), Ahmed Kendouci (Cleopatra FC/Egypte), Ibrahim Maza (Hertha Berlin/Allemagne), Himad Abdelli (Angers SCO/France).

Attaquants: Mohamed Amine Amoura (VfL Wolfsburg/ Allemagne), Saïd Benrahma (O.Lyon/ France), Riyad Mahrez (Al-Ahli FC/Arabie Saoudite), Yacine Benzia (Qarabag FK/Azerbaïdjan), Baghdad Bounedjah (Al-Shamal SC/Qatar), Amine Gouri (Stade Rennais /France), Amin Chiakha (FC Copenhague/Danemark), Farès Chaïbi (Eintracht Frankfurt/Allemagne), Bachir Belloumi (Hull City/Angleterre).

MCO 1 – ESS 0

Aguieb intronise le Mouloudia

Par Rachid B.

Fiche technique: Stade Miloud -Hadeffi (Oran), affluence nombreuse, arbitres: Oukil assisté de Saïdani et Ali. Azrine et Gourari (VAR). Avertissement: Boubaker (21') ESS, Dahar (83') MCO. Expulsion: Douar (75') ESS. But: Aguib (61') MCO

MCO: Rahmani, Belharrane, Chouch, Guessoum, Kerroum, Benamara (Sylla, 80'), Dahar, Aguib (Gnoleba, 90+1'), Aliane, Motrani (Baakoh, 67') Aribi. Entraîneur: Chelle
ESS : Bousseder, Douar, Boubakeur, Chaâbi, Guettal, Ferhani (Hadjji, 86') Oladapo (Salem, 85'), Nouri (Kossi, 36'), Boukerma (Bouchama, 60'), Moulay (Jiddou, 60') Bacha. Entraîneur : Bendriss.

Grâce à un but de son milieu de terrain Jouba Aguib, inscrite d'une imparable reprise de volée à l'heure de jeu, le Mouloudia d'Oran a fini la soirée de jeudi de la plus belle des façons: Une troisième victoire en quatre rencontres, la deuxième de rang et une place inespérée de leader provisoire du classement général de la Ligue 1! En atten-

dant les rencontres de ses poursuivants hier, le MCO sera resté au minimum près de vingt-quatre heures au sommet du championnat, ce qui ne lui était pas arrivée depuis de très longues années. Pourtant, la prestation hier des coéquipiers du capitaine Merouane Dahar aura été très en deçà des attentes du nombreux public qui a pris d'assaut les travées du stade Miloud-Hadeffi, où l'ambiance des grands soirs semble être de retour. Pas en mesure de bousculer ou de prendre à défaut une équipe sétifienne bien regroupée derrière, sauvée assez singulièrement par la VAR sur un penalty accordé par l'arbitre Oukil avant que son alter ego de la vidéo, Azrine, ne le convainc de l'annuler et pas vraiment dominatrice dans le jeu, la formation drivée par Eric Chelle a, en effet, fait du surplace durant une heure avant que le but de Aguib ne la délivre du terrible poids de l'insoutenable pression populaire. Bien aidés par un manque d'imagination criard de l'ESS de Bendriss, réduite à dix pour le dernier quart d'heure après l'expulsion de Douar pour un geste mal maîtrisé, les Oranais géreront avec assez de maîtrise ce qui restait à jouer

pour décrocher un succès très important qui leur a offert le leadership pour quelques heures, en attendant d'y pouvoir y rester pour une plus longue durée. Il faudra cependant se montrer plus convaincant en matière de jeu, ce à quoi s'attelle le technicien franco-malien depuis son arrivée sur le banc mouloudéen. «La pression? Moi je la vis durant la semaine. En match, j'arrive avec le sentiment d'avoir fait le job dans les jours qui suivent. Car, à mon arrivée, j'ai répété que j'étais venue pour un projet de jeu, pour construire quelque chose de solide» soulignait, d'ailleurs, à ce propos l'ancien sélectionneur des Aigles du Mali, pour lequel, «il faudra encore travailler dur et consentir beaucoup d'efforts et de sacrifices pour atteindre l'objectif ciblé». «Je ne suis toujours pas satisfait et je crois qu'il y a toujours des choses à améliorer. Quant au classement et cette première place en attendant que le reste des matches des autres équipes soit disputés, il est clair que j'aimerais être champion ! Mais il me semble qu'il soit encore trop tôt pour en parler. Alors, continuons à travailler et à progresser» dira encore Eric Chelle à sa sortie du vestiaire.

Mondial-2025 du handball

20 joueurs présents au stage de la sélection algérienne en Pologne

La sélection algérienne de handball (seniors messieurs) a entamé un stage de préparation en Pologne (4-14 novembre) en présence de vingt (20) joueurs, en prévision de sa participation au Championnat du monde 2025, prévu du 14 janvier au 2 février au Danemark, en Norvège et en Croatie, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB). Le Sept national s'est envolé mardi pour la Pologne, dans ce qui sera l'un de ses derniers stages préparatifs en vue du rendez-vous mondial. Sur place, les Verts joueront quatre matchs amicaux dont le premier est prévu jeudi face à Rebud KPR Oströvia (18h00, heure algérienne), 8e

au classement du championnat polonais de division 1. Ils enchaîneront avec un autre stage, à partir du 3 décembre prochain en Croatie, selon le programme dévoilé par la présidente de la Fédération algérienne (FAHB) Karima Taleb. Versé dans le groupe B dont les matchs se joueront à Herning au Danemark, le Sept algérien évoluera au Mondial-2025, aux côtés du Danemark (champion du monde en titre), de l'Italie et de la Tunisie. Les 32 sélections qualifiées au Mondial 2025 ont été réparties en huit groupes de quatre équipes. A l'issue de la phase de poules, les trois premiers de chaque groupe se qualifieront au Tour principal. Pour rappel, la sélection algérienne a terminé à la deuxième place de la dernière édition du Championnat d'Afrique des nations, disputé en janvier dernier en Egypte, après sa défaite en finale face au pays organisateur (21-29).

LISTE DES JOUEURS CONVOQUÉS: Yahia Zemmouchi, Khelifa Ghodbane, Chebli Djaber, Zine Eddine Boughaba, Islam Kaabache, Bounab Hani Abdelrafik, Abed Boumediene Walid, Berrehail, Yanis Mohamed, Ali Boulehssa, Chehri Mounir, Daoud Hichem, Redouane Saker, Abdi Ayoub, Mekki Abdelhak, Messaoud Berkous, Bouadjaja Lyes Yanis, Abdeljalil Zenadi, Mehdi Ahmed Yanis, Medahi Rabah Racim, NaimZahir.

Qualifications de la CAN 2025

Belloumi blessé déclare forfait pour les deux derniers matchs

Bachir Belloumi déclare forfait pour les deux derniers matchs des qualifications de la CAN 2025 face à la Guinée équatoriale et le Libéria. «Retenu par le sélectionneur national Vladimir Petkovic pour les deux rencontres que disputera l'équipe nationale face à la Guinée Equatoriale à Malabo et le Libéria au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou pour le compte des éliminatoires de la CAN2025, Bachir Belloumi est contraint de déclarer forfait», indique la Fédération algérienne de football (FAF), jeudi.l'instance fédérale dans un communiqué sur son site officiel. «Le joueur a effectué une IRM ce jeudi qui a confirmé sa blessure et son indisponibilité pour le stage», précise la même source. Victime mardi d'un tacle au niveau du genou lors du match du championnat contre Oxford (défaite:1-0) disputé mardi dernier, Belloumi a quitté ses coéquipiers à la 73ème minute de jeu.

Escrime (Coupe du monde)

Près de 300 athlètes de 37 pays au rendez-vous d'Oran



Près de 300 escrimeurs et escrimeuses issus de 37 pays prennent part à la première étape de la Coupe du monde d'escrime (sabre) de la saison 2024-2025, (7 au 10 novembre) en cours à Oran, a annoncé, mercredi, le président du Directoire chargé de la gestion de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Omar Benaddouda. Dans une conférence de presse animée à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadeffi, qui abrite les compétitions individuelles et par équipes, M. Benaddouda a dit s'attendre à ce que ce rendez-vous mondial soit d'un "niveau relevé". "Comme il s'agit de la première compétition internationale post Jeux olympiques, on ne s'attendait pas à ce que cette étape organisée par notre Fédération draine autant de participants. C'est déjà une première réussite", a déclaré le responsable du directoire de la FAE. "Parmi les participants, on note la présence de certains médaillés olympiques, à l'instar du Tunisien Farès Ferdjani. Cela démontre l'intérêt spécial accordé par les meilleurs escrimeurs à cette coupe du monde, d'autant plus que le site sportif choisi pour abriter l'événement est de haute facture", a-t-il ajouté. A travers l'organisation à Oran de cette première étape de la coupe du monde, la FAE vise à promouvoir davantage cette discipline en Algérie, a dit le même conférencier, se réjouissant de l'élan considérable que l'escrime commence à prendre dans le pays, "comme l'atteste la création de plusieurs nouveaux clubs, dans pas moins de 14 wilayas". "L'objectif escompté est de développer davantage l'escrime, puisqu'on ne compte que cinq ligues de wilayas affiliées à la FAE, alors que cette dernière est considérée parmi les plus anciennes dans le mouvement sportif algérien, vu que sa création remonte à l'an 1963", a insisté le président du directoire de la FAE. De son côté, l'entraîneuse principale de la sélection nationale, Zahra Gamir, une figure de proue de cette discipline en Algérie, s'est prononcée sur les ambitions des athlètes algériens concernés par cette compétition au nombre de 16 escrimeurs, dont 7 filles, indiquant que ses sportifs sont "très motivés pour aller le plus loin possible dans cet compétition". "Mais l'objectif principal est de donner l'occasion à nos escrimeurs de se frotter aux meilleurs du monde pour gagner en expérience, car notre sélection est en phase de reconstruction.

Vernissage de la 11e édition du Salon national des arts plastiques

Les activités de la 11ème édition du Salon national des arts plastiques ont été lancées, jeudi soir dans le hall de la Maison de la Culture "Zeddour Brahim Belkacem" à Oran, à l'occasion de la commémoration du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. Quatre jours durant, environ 75 artistes plasticiens représentant 16 wilayas du pays, dont Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Jijel, Alger, Annaba, Ain Temouchent, Mila et Souk-Ahras, prennent part à ce salon, où exposent environ 70 peintures de diverses écoles : classique, abstraite, impressionniste, réaliste et contemporaine, exécutées par des artistes plasticiens de différents groupes d'âge, a indiqué l'organisatrice du salon à la Maison de la Culture, " Zeddour Brahim Belkacem ", Guelai Meriem

L'intervenante a souligné que ce salon, organisé cette année en mémoire à l'artiste plasticien défunt et ex-directeur de l'école régionale des Beaux arts d'Oran, Mekki Abderrahmane, est une occasion pour les artistes d'exposer leurs toiles et d'échanger leurs connaissances et expériences.

Le plasticien défunt Mekki Abderrahmane, décédé en novembre 2023, a poursuivi ses études à l'école des Beaux arts d'Oran, puis à Alger et l'école supérieure des beaux arts à Paris (France), durant sept ans.

Il est considéré comme l'un des peintres plasticiens les plus marquants de l'art de l'aquarelle, ayant contribué à enrichir l'art plastique à Oran et en Algérie en général.

L'artiste défunt était directeur de l'École régionale des Beaux-arts d'Oran, de 1992 à 2021 et a enseigné à de nombreux étudiants, qui ont été diplômés sous sa coupe, avec également à son actif une longue expérience dans l'enseignement des arts plastiques, durant plus de 40 ans.

Mekki Abderrahmane a exposé ses œuvres dans de nombreuses expositions en Algérie, organisées à diverses occasions nationales, outre sa participation à d'autres expositions à l'étranger, comme en Egypte, en Tunisie, en France et en Belgique. Il a remporté plusieurs prix et récompenses pour ses efforts dans le développement de l'art plastique.

Au programme de cette manifestation culturelle figurent la tenue de cinq ateliers, dont un atelier sur " le plasticien Mohamed Damis de la wilaya d'Annaba ", un autre sur la réalisation d'une fresque murale ayant pour thème " la glorieuse guerre de libération ", un atelier " plasticiens " et un " atelier de dessin pour enfants " destiné aux enfants des zones reculées, en coordination avec l'Association "Un rêve d'enfant" et un " atelier de dessin " dédié à l'un des tableaux du regretté plasticien Mekki Abderrahmane ".

Mouloudji donne le coup d'envoi du programme culturel de la 27e édition du SILA



La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a donné, jeudi à Alger, le coup d'envoi du programme culturel de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), qui coïncide avec le 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

La cérémonie d'ouverture du programme culturel du Salon s'est déroulée dans la grande salle des conférences du Palais des expositions des Pins maritimes, en présence du président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), M. Mustapha Hidaoui, de nombre d'écrivains et de Moudjahidine, de l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, M. Abdulaziz Ali Al-Naama, ainsi que de représentants de la délégation qatarie participant à cette édition en tant qu'invitée d'honneur.

Après avoir rappelé que ce

SILA, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, se voulait un véritable lieu de rayonnement culturel aux niveaux national et international, la ministre a assuré que tout avait été mis en œuvre pour que "le programme culturel soit diversifié, riche et au diapason de la vie culturelle nationale, arabe et universelle", et ce, "conformément aux orientations avisées du président de la République", a-t-elle dit.

"Nous avons aussi veillé à ce que de grandes figures de la culture soient honorées et que des hommages soient rendus aux grands écrivains disparus", a-t-elle ajouté.

La ministre a, par ailleurs, salué "le riche programme culturel du Qatar", invité d'honneur de cette édition, qui "nous permettra de découvrir la richesse et la profondeur de la culture qatarie et son apport foisonnant à la culture arabe et humaine en général", a-t-elle dit, saluant également les importantes personnalités culturelles présentes, notamment le ministre de la Culture du Qatar, Cheikh Abdulrahman bin Hamad Al Thani, et la délégation de haut niveau l'accompagnant.

Soulignant que le livre demeurera un "vecteur de dialogue civilisé entre les peuples et les nations et un moyen de diffusion des valeurs humaines parmi eux", Mme Mouloudji a affirmé que ce rôle est d'autant plus important aujourd'hui "alors que le monde est le théâtre de conflits et de guerres inhumaines qui entacheront l'humanité pour toujours".

"L'agression brutale à laquelle nos frères en Palestine font face est une preuve indéniable de la barbarie, de la sauvagerie et de la cruauté dont sont victimes les innocents sans défense à Gaza et dans d'autres régions", a-t-elle soutenu. "Face à cette immense tragédie, nous ne pouvons que réaffirmer notre solidarité avec nos frères en Palestine", a-t-elle ajouté.

De son côté, l'ambassadeur du Qatar en Algérie a déclaré que

les relations culturelles étroites entre les deux pays "ne datent pas d'hier, elles se sont construites sur des bases solides qui remontent à la Révolution algérienne", relevant que l'Etat du Qatar avait "soutenu les Moudjahidine algériens et fourni les moyens organisationnels à la délégation du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) pour négocier avec la France en Suisse en vue de l'autodétermination et de l'indépendance du peuple algérien".

L'ambassadeur a aussi souligné que la volonté des deux pays avait "contribué, au fil des décennies, au renforcement des relations bilatérales, au rapprochement des deux peuples et à la mise en place d'une passerelle de coopération culturelle solide, tout en créant des opportunités d'échange d'expériences visant à promouvoir la dynamique créative dans les domaines des arts, de la littérature et de la pensée". Il a, par ailleurs, mis en exergue "la richesse de la culture algérienne et ce qu'elle a apporté à la culture arabe", ajoutant que la participation de l'Etat du Qatar au SILA "reflète les liens culturels entre les deux pays".

Le coup d'envoi officiel du programme culturel du SILA a aussi été marqué par un hommage rendu à nombre de personnalités culturelles algériennes et qataries dans les domaines de la culture et de la littérature, ainsi qu'en matière de lutte pour la liberté, à l'instar du défunt Moudjahid Mohamed Larbi Zebiri, des Chouhada Mouloud Feraoun et Abdelkrim El-Aggoun, du Moudjahid et historien Amar Belkhouja, de l'écrivain Brahim Tazaghart, du romancier Mohamed Sari et de l'écrivain et journaliste qatari Saleh Ghareeb Al-Obaidli.

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, avait inauguré, mercredi, la 27e édition du SILA, organisée sous le haut patronage du président de la République, sous le thème "Lire pour triompher". Plus de 300.000 titres sont exposés dans cette édition, qui réunit 1.007 éditeurs de 40 pays, dont 290 algériens.

Mouloudji évoque avec son homologue qatari les moyens de renforcer les relations bilatérales dans les arts

La ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, a eu, mercredi à Alger, des entretiens bilatéraux avec le ministre de la Culture de l'Etat du Qatar, Cheikh Abdulrahman bin Hamad Al Thani, avec lequel elle a évoqué les moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays frères dans le domaine des arts, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de l'Etat du Qatar en Algérie, Abdulaziz Ali Al-Naama, et des membres des délégations des deux pays, intervient "en marge de la participation du ministre qatari à l'inauguration de la 27e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), à laquelle son pays participe en tant qu'invité d'honneur", précise la même source.



Les entretiens ont porté sur "la coopération algéro-qatarie dans le domaine de la culture et des arts, les projets à venir et les moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays frères dans différents arts", selon le communiqué. Pour rappel, le Premier ministre,

M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, la cérémonie d'inauguration officielle de la 27e édition du SILA, organisée au Palais des expositions des Pins maritimes du 6 au 16 novembre sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

06h00 TFou	13h00 Journal
11h00 Téléshopping samedi	13h20 13h15, le samedi...
11h45 Petits plats en équilibre	13h55 Journal
11h50 Les douze coups de midi	14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
12h50 Petits plats en équilibre	15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
12h55 Météo	16h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
13h00 JT 13h	16h55 Le geste cuisine
13h40 Reportages découverte	17h00 Affaire conclue
14h50 Grands reportages	17h50 Affaire conclue : la vie des objets
16h10 Les Docs du week-end	17h55 Tout le monde a son mot à dire
17h15 Star Academy, la quotidienne	18h30 N'oubliez pas les paroles
18h00 50mn Inside	19h55 Journal
19h00 50mn Inside le mag	20h00 Journal
19h45 La mi-temps lecture	20h55 Journal
19h50 Darooma	21h05 Le geste cuisine
19h55 Météo	21h10 N'oubliez pas les paroles
20h00 JT 20h	23h15 Quelle époque !
20h50 Tirage du Loto	00h45 Astrid, Raphaëlle et Alexandra Ehle
20h55 Météo	02h10 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
21h00 France / Japon	
22h45 Après match	
23h05 Vendredi, tout est permis avec Arthur	
00h30 Tirage de l'EuroMillions	
00h35 Programmes de la nuit	



3

06h19 L'hebd'Hollywood	12h15 ICI 12/13
06h31 Landscapers	12h55 Cosy, le mag déco
07h25 The Marvels	13h35 Samedi d'en rire
09h07 Dune : deuxième partie	14h35 Samedi d'en rire
11h48 La boîte à questions	15h40 Samedi d'en rire
11h56 Têtâtête(s)	16h35 Expression directe
12h14 L'hebd'Hollywood	16h40 Expression directe
12h28 Le cercle	16h45 Le jeu des 1000 euros
13h17 Godzilla x Kong : Le nouvel empire	17h25 Slam
15h09 S.O.S. Fantômes : La menace de glace	18h05 Questions pour un champion
17h01 Aquaman et le Royaume perdu	19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h54 Argyle	19h55 Tout le sport
21h09 The Fall Guy	20h25 Météo régionale
23h12 Expendables 4	20h30 Saveurs de saison
02h25 Hit Man	20h35 Cuisine ouverte
04h17 Les mondes brûlent dans l'ombre	21h05 Meurtres à...
04h37 Oyonnax / Grenoble	22h35 Meurtres à...
	01h00 Journal
	01h04 Cinéma de minuit
	01h10 Les trois visages de la peur
	02h45 La p'tite librairie
	02h50 Samedi d'en rire



arte

06h10 M6 Kid	12h00 Les couleurs de la Chine
07h45 Absolutement stars	12h45 Les couleurs de la Chine
10h10 66 minutes : le doc	13h30 Laos : Le trésor oublié de la civilisation khmère
10h55 66 minutes : grand format	15h05 La Corée du Sud, un joyau de la nature
11h45 66 minutes : grand format	16h35 Invitation au voyage
12h40 Météo	17h15 Népal, les mandalas de sable
12h45 Le 12.45	17h50 Belgique : Les pêcheurs de crevettes à cheval
13h30 Scènes de ménages	18h35 Arte reportage
14h30 Chasseurs d'appart'	19h30 Le dessous des cartes
17h40 La grande semaine - 1re partie	19h45 Arte journal
18h35 La grande semaine	20h05 28 minutes samedi
19h40 Météo	20h50 Les 1 001 légendes de l'Orient
19h45 Le 19.45	22h25 Les métamorphoses des glaces polaires : Un défi pour les écosystèmes
20h25 Scènes de ménages	23h15 Antarctique : Le continent blanc en mutation
21h10 Code Quantum	00h05 The Rolling Stones Rock and Roll Circus
21h55 Code Quantum	01h10 Le chien des Baskerville
22h45 Code Quantum	02h35 La France sauvage
23h30 Code Quantum	03h20 La France sauvage
00h35 Scènes de ménages	
03h20 Programmes de la nuit	



3

21h10

MEURTRES À...



Le corps d'un homme de 78 ans, entrepreneur local, est retrouvé sur le barrage de Castillon, dans les gorges du Verdon. Des serpents sont posés sur son corps. Sur ce meurtre manifeste, Le major Thierry Rouvier et le capitaine Elie Zakine collaborent. La psychocriminologue de la gendarmerie Chloé Delage, fille du major, les rejoint. Deux événements font resurgir un passé lointain la concernant, ainsi que son père : une lettre anonyme et un deuxième meurtre. L'enquête fait en effet la lumière sur la disparition du père de Thierry et grand-père de Chloé, cinquante ans plus tôt.



21h10

THE FALL GUY



Comme tous les cascadeurs, Colt Seavers se fait tirer dessus, exploser, écraser, jeter par les fenêtres et tombe toujours de plus haut, pour le plus grand plaisir du public. Un an après un accident qui a failli mettre fin à sa carrière, Colt est engagé sur le film de Jody Moreno, son ex-petite amie, pour servir de doublure à Tom Ryder, un célèbre acteur. Quand la star disparaît, Colt se porte volontaire pour le retrouver, espérant sauver le film et reconquérir Jody par la même occasion.
Acteur: Ryan Gosling (Colt Seavers), Emily Blunt (Jody Moreno), Aaron Taylor-Johnson (Tom Ryder)



21h11

CODE QUANTUM



1934. Le soir d'Halloween, Ben, devenu le prêtre James Davenport, est appelé à l'aide par une famille. Sa mission ? Pratiquer un exorcisme sur une fillette de 18 ans habitée par le diable depuis trois semaines. Alors que dans la réalité, la jeune fille est décédée, Addison lui donne la marche à suivre pour mener à bien son désenvoûtement, mais des interférences l'éjectent du système. Alors que Ben se retrouve seul, il mobilise ses savoirs scientifiques pour trouver une raison rationnelle à ce cas de possession avant qu'il ne soit trop tard.



ORAN

22 | 18

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h33
05h59
74%
10 km/h

Alger	☁️	21-16
Constantine	☀️	23-11
Annaba	☁️	25-15
Ouargla	☀️	29-14
Mostaganem	☁️	24-17
Béchar	☀️	29 -17

Visite de journalistes marocains à l'entité sioniste

Grande colère au Maroc

Les réactions sont multipliées via les réseaux sociaux au Maroc pour dénoncer une visite qu'effectue, depuis lundi, un groupe de journalistes marocains à l'entité sioniste, la qualifiant de "normalisation des médias" et de "crime à tous égards". Le site d'information marocain Al-Badil.info a écrit à propos de cette visite: "Contrairement au mouvement populaire général au Maroc, qui soutient la cause palestinienne et boycotte tout ce qui a relation avec l'entité sioniste, sur fond de guerre d'extermination qu'elle mène contre le peuple palestinien à Ghaza et contre le peuple libanais, une délégation de journalistes marocains s'est rendue lundi 4 novembre" à l'entité sioniste à l'invitation du dénommé Netanyahu. Le site internet "Code" avait annoncé auparavant qu'un groupe de huit journalistes marocains des secteurs public et privé comptait se rendre à l'entité sioniste pendant cinq jours. Et mardi, le site d'infor-

mation Hespess a évoqué aussi cette visite qui a suscité la colère des Marocains, alors que le feu de la colère s'est propagé sur les plateformes de réseaux sociaux à travers des messages mécontents critiquant la voie de "normalisation médiatique" empruntée par certains "professionnels" locaux. Quant à l'homme politique et militant des droits de l'homme Youssef Bouda, il s'en est pris à la délégation dans une publication dans laquelle il a déclaré: "Une délégation d'Al-Safhajiya Al-Mukharabah se dirige (vers l'entité sioniste) afin d'obtenir des shekels, car le haschisch ne donne plus aucun effet". Pour ce militant, ces journalistes "pratiquent le sabotage" expliquant ainsi son utilisation du terme "Al-Safhajiya Al-Mukharabah". De son côté, le militant Hussein Majdoubi a écrit, dans un message sur les réseaux sociaux: "C'est un crime à tous égards" qu'une délégation de journalistes marocains se rende à l'entité sioniste.

Agression sioniste contre le Liban

3 050 martyrs depuis le 8 octobre 2023

Le ministère de la Santé libanais a indiqué que le bilan des victimes de l'agression sioniste menée contre le pays depuis octobre 2023 s'est élevé à 3.050 martyrs et 13 658 blessés. "Les raids (sionistes) sur le Liban, menés mardi, ont fait 37 morts et 105 blessés", a fait savoir le ministère de la Santé dans un communiqué publié mercredi et relayé par l'agence de presse libanaise. Ce nouveau bilan porte à "3

050 morts et 13.658 blessés", le nombre total des victimes depuis le début de l'agression sioniste contre le Liban le 8 octobre 2023, soit au lendemain du déclenchement de la guerre génocidaire en cours à Ghaza. Sur les 3.050 martyrs, plus de 2.600 ont été tués depuis le 23 septembre - date du début de l'agression massive au Liban - pour la majorité des civils, a précisé le ministre libanais de la Santé Firas Abiad.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
لجنة رعاية وزارة الثقافة والمؤسسات الناشئة والمؤسسات المصغرة
وزارة الشباب والرياضة والمرصد الوطني للمجتمع المدني
وتحت إشراف
مديرية الشباب والرياضة لولاية بسكرة
وبالتنسيق مع
المركز العلمي الثقافي للمناطق القاحلة عمر برناوي وجامعة محمد خيضر بسكرة

جمعية بسكرة تقرأ الثقافية

AI FOR STARTUPS

الذكاء الاصطناعي للمؤسسات الناشئة

تطبيقات الذكاء الاصطناعي - الأمن السيبراني - ريادة الأعمال
اليات تمويل وعروضه انجاب المشاريع المبتكرة

01-30 NOV 2024
BISKRA

OUR PARTNERS:

Biskra reads 07@gmail.com | biskra reads_07 | biskra reads_07

ANEP Gratuit

09 / 11 / 2024

anep

PROGRAMME DES VENTES-DÉDICACES SILA 2024

JEUDI 07 NOVEMBRE
Yasmine Sellam
Le Couscous
Racines et couleurs d'Algérie
Patrimoine

VENDREDI 08 NOVEMBRE
Karima Ali Dahmane
Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847)
Histoire

SAMEDI 09 NOVEMBRE
Yasmine Sellam
Le Couscous
Racines et couleurs d'Algérie
Patrimoine

DIMANCHE 10 NOVEMBRE
Amar Baboucha
Emir Abdelkader
Adversaires et admirateurs
Histoire

LUNDI 11 NOVEMBRE
Sabba Ghazal
Journal d'une jeune schizophrène
Récit

MARDI 12 NOVEMBRE
Alma Abdhat
Telle une chair tatouée
Poésie

VENDREDI 15 NOVEMBRE
Brahim Saadik
Sur le chemin des sables en feu
Roman

À PARTIR DE 14H AU STAND ANEP PAVILLON CENTRAL

ANEP Gratuit

09 / 11 / 2024

anep

ANEP منشورات

الطبعة 27 الدولية للمالون

الدولي للكتاب

تخفيضات 30%

عناوين متنوعة

فهرس المعارض - الصور البحري جناح C
من 06 إلى 16 نوفمبر 2024

ANEP Gratuit

09 / 11 / 2024